2003-2004

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

New Nouveau Brunswick
CANADA

2003-2004 Annual Report

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp

November 2004

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-245-1

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2003-2004

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp

November 2004

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-245-1

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

105-03100/

2003-2004

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2003, to March 31, 2004.

Respectfully submitted,

Jeannot Volpé
Minister

Jeannot Volpé
Minister of Finance
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 2003-2004.

Respectfully submitted,

John E. Mallory
Deputy Minister

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur du
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1er avril 2003 au 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,

Jeannot Volpé

Jeannot Volpé
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice financier 2003-2004.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-ministre,

John E. Mallory

Table of Contents

Mission Statement 3

Introduction 4

Year in Review 7

Performance Measurement Indicators 10
- Goal 1 – Fiscal 10
- Goal 2 – Credit Rating 11

Legislation 12

Board of Management 16

Organizational Chart 18

Expenditure Status Report by Primary 19

Communications Services 20

Finance and Administration Division 21
- Financial Services 22
- Human Resources 24
- Information Management and Technology 26
- Policy and Planning 28

Economic and Fiscal Policy Division 29
- Fiscal Policy 30
- Economics and Statistics 32

Budget and Financial Management Division 34
- Budget Preparation and Monitoring 34

Treasury Division 36
- Financial Operations and Policy 36
- Liability and Risk Management 37
- Treasury Services 38
- Investor Relations 39

Revenue and Taxation Division 40
- Tax Policy 40
- Revenue Administration 43
- Strategic Business Initiatives 55

Table des matières

Énoncé de mission 3

Introduction 4

Bilan de l'année 7

Indicateurs de mesure du rendement 10
- Objectif 1 – Gestion financière 10
- Objectif 2 – Cote de solvabilité 11

Lois 12

Conseil de gestion 16

Organigramme 18

État des dépenses par poste budgétaire 19

Service des communications 20

Division des finances et de l'administration 21
- Services financiers 22
- Ressources humaines 24
- Gestion de l'information et de la technologie 26
- Politiques et planification 28

Division des politiques économiques et fiscales 29
- Politiques fiscales 30
- Économique et statistique 32

Division de la gestion financière et du budget 34
- Préparation et suivi du budget 34

Division de la trésorerie 36
- Politiques et opérations financières 36
- Gestion du passif et des risques 37
- Services de trésorerie 38
- Relations avec les investisseurs 39

Division du revenu et de l'impôt 40
- Politiques de l'impôt 40
- Administration du revenu 43
- Initiatives stratégiques de gestion 55

Mission Statement

The mission of the Department of Finance is to manage the puolic finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Vision

Sound financial management/Secure financial future

Values

Quality Service: We are committed to providing courteous, effective and efficient services to our clients.

Leadership/Teamwork/Individuality: We value strong leadership, teamwork and respect for each individual. We value and promote balance between our personal and professional lives.

Integrity and Equity: We deal fairly and honestly with each other and the public we serve.

Competence and Commitment: We value commitment and we support training and development activities that continually improve the skills of our employees.

Innovation: We encourage responsible risk-taking and innovation.

Énoncé de mission

La mission du ministère des Finances est de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Vision

Une saine gestion financière et un avenir financier sûr.

Valeurs

Service de qualité : Nous sommes soucieux de servir nos clients avec courtoisie, efficacité et efficience.

Leadership, travail d'équipe et respect de chacun : Nous accordons de l'importance a un solide leadership, au travail d'équipe et au respect de chacun. Nous favorisons l'équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

Intégrité et équité : Nous faisons preuve d'équité et d'honnêteté dans nos rapports mutuels et à l'égard du public que nous servons.

Compétence et engagement : Nous accordons de l'importance à l'engagement et nous appuyons les activités de formation et de perfectionnement qui permettent à nos employés d'améliorer continuellement leurs compétences.

Innovation : Nous favorisons la prise de risques responsable et l'innovation.

Introduction

The Department of Finance is a central agency of government whose mission is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Provincial revenues come from a variety of sources, including personal and corporate income taxes; Harmonized Sales Tax; tobacco taxes; gasoline and motive fuel taxes; property taxes; fiscal equalization payments; Canada Health and Social Transfer as well as licensing fees and gaming revenue.

The department's responsibility for revenue begins with research and analysis as the cornerstones of effective policy development. The department ensures that the government has a clear understanding of the Province's economic and fiscal outlooks as the basis for estimating future revenues. Viewed in the context of anticipated expenditures, the department recommends and analyzes ideas to assure sufficient revenues to fund government priorities.

The department is also involved in other activities that influence the Province's revenue. Treasury functions include arranging for the financing necessary to meet the Province's daily cash requirements, managing the provincial debt, sinking fund investments and investor relations.

These activities have a cost and a benefit. The cost side consists of interest, foreign exchange expense, and fees and expenses associated with issuing and servicing the Province's debt.

Introduction

Le ministère des Finances est un organisme central du gouvernement qui a pour mission de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Les recettes provinciales proviennent de diverses sources, dont l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, de la taxe de vente harmonisée, de la taxe sur le tabac, de la taxe sur l'essence et les carburants, des impôts fonciers, des paiements de péréquation fiscale, du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de même que des droits de licence et des recettes des jeux de hasard.

La responsabilité du ministère en ce qui concerne les recettes commence par la recherche et l'analyse, les pierres angulaires de l'élaboration efficace des politiques. Le ministère s'assure que le gouvernement se fonde sur une vision claire des perspectives économiques et financières de la province pour évaluer les recettes futures. Pour ce qui est des dépenses anticipées, le ministère recommande et analyse des moyens d'assurer que les recettes suffisent à financer les priorités gouvernementales.

Le ministère participe aussi à d'autres activités qui influent sur les recettes de la province. Ses fonctions de trésorerie consistent à organiser le financement nécessaire pour répondre aux besoins de trésorerie du gouvernement au jour le jour et à gérer la dette provinciale, le placement du fonds d'amortissement et les relations avec les investisseurs.

Ces activités comportent des coûts et des avantages. Le côté des coûts comprend les intérêts, les frais de change, et les droits et les dépenses associés à l'émission de titres de créances et à l'amortissement de la dette provinciale.

The benefit side consists of interest earned on funds set aside to provide for the orderly retirement of the long-term portion of the Province's debt (sinking fund investments) and a reduced cost of borrowing directly tied to the Province's credit rating.

Le côté des avantages comprend les intérêts gagnés sur les fonds mis de côté pour permettre le remboursement ordonné de la partie à long terme de la dette de la province (placement du fonds d'amortissement) et la réduction du coût d'emprunt, qui est directement attribuable à la cote de solvabilité de la province.

The tipping of the balance in the cost/benefit equation to the benefit side reduces the amount of provincial revenue needed to service the debt. Resources can then be invested in the government's economic and social agenda.

L'inclinaison de la balance en faveur des avantages dans l'équation coûts-avantages a pour effet de réduire le montant des recettes provinciales nécessaires pour amortir la dette, ce qui permet d'investir des ressources dans les programmes économiques et sociaux du gouvernement.

Federal-provincial relations also influence provincial revenues. The department is involved in intergovernmental negotiations and consultations, and advises government on health and social transfers and the Equalization Program, which comprise nearly 30 per cent of the Province's revenue. At the same time, the finance department negotiates and administers agreements with other levels of government such as the tax collection agreement with the Canada Revenue Agency.

Les relations fédérales-provinciales influencent aussi les recettes provinciales. Le ministère participe également aux négociations et aux consultations intergouvernementales, et fournit des conseils au gouvernement sur le transfert en matière de santé et de programmes sociaux et sur le Programme de péréquation, dont les paiements comptent pour à peu près 30 pour cent des recettes de la province. D'autre part, le ministère des Finances négocie et administre des ententes à d'autres échelons du gouvernement, notamment l'accord de recouvrement des impôts conclu avec l'Agence du revenu du Canada.

The expenditure side of the revenue/expenditure equation represents the cost of operating government for a particular fiscal year or time period. Expenditures include the cost of government-operated programs, interest on the public debt and capital acquisitions.

Dans l'équation recettes-dépenses, le côté des dépenses représente les coûts liés au fonctionnement du gouvernement durant un exercice ou une période en particulier. Les dépenses comprennent le coût des programmes gérés par le gouvernement, les intérêts sur la dette publique et les acquisitions d'immobilisations.

The department is responsible for the co-ordination of the annual budget process, which includes the preparation of the budget speech and the Main Estimates. The estimates outline the overall financial plan for the year and contain the details of appropriations that are voted in the legislature.

Le ministère voit à coordonner le processus budgétaire annuel, ce qui comprend la rédaction du discours du budget et l'établissement du budget principal. Ce budget expose le plan financier général pour l'année et renferme les détails sur les affectations de crédits qui sont votées à l'Assemblée législative.

Once the budget has been approved, the department monitors expenditures and revenues on an ongoing basis. Expenditure and revenue pressures that may occur during the year are identified early and are addressed through appropriate action.

The department also provides operational support to the Board of Management, a committee of cabinet ministers responsible for the financial management of government.

The department is responsible for receiving the majority of revenues for the Government of New Brunswick. For revenue derived from real property and consumption taxes, this function includes tax program administration, audit services and account management.

To meet these responsibilities, the department is authorized to hire up to 203 individuals on a full-time, casual or contract basis. They are trained in fields ranging from economics and accounting to information technology, human resources, public policy, commerce and many other skilled and professional fields. Although the department is organized in a traditional manner, the employees work together across divisional lines to achieve goals.

The department has an annual operating budget of $12.5 million, exclusive of municipal finances. For 2003-2004, an in-year restraint was imposed by government that represented 5% of the department's operating budget ($627,000). By combining this reduction with prudent management, the department realized further savings of $451,000, and ended the year under the original budget by $1,078,000.

This annual report highlights activities and operations for 2003-2004 and provides information about the department's mandate, the environment in which it operates and the manner in which it supports the overall goals and directions of the Province of New Brunswick.

Dès que le budget est approuvé, le ministère surveille les dépenses et les recettes de façon continue. Les pressions sur les dépenses et les revenus qui sont susceptibles de survenir durant l'année sont repérées rapidement et sont contrées au moyen de mesures appropriées.

Le ministère fournit aussi un soutien opérationnel au Conseil de gestion, un comité formé des ministres du Cabinet, responsable de la gestion financière du gouvernement.

Le ministère perçoit la majorité des recettes du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Pour les recettes découlant de l'impôt foncier et des taxes à la consommation, cette fonction englobe l'application des programmes d'impôt, les services de vérification et la gestion des comptes.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, le ministère peut recruter jusqu'à 203 employés à plein temps, occasionnels ou contractuels. Ils sont formés dans des disciplines comme l'économie, la comptabilité, la technologie de l'information, les ressources humaines, la politique gouvernementale, le commerce et de nombreux autres domaines spécialisés ou professionnels. Malgré l'organisation conventionnelle du ministère, les employés de toutes les divisions travaillent ensemble à la réalisation des objectifs.

Le ministère dispose d'un budget de fonctionnement annuel de 12,5 millions de dollars, à l'exclusion des finances municipales. Pour 2003-2004, le gouvernement a imposé une restriction en cours d'exercice qui représentait 5 % du budget de fonctionnement du ministère (627 000 $). En combinant cette réduction à une gestion prudente, le ministère a réalisé des économies supplémentaires de 451 000 $, terminant l'année avec un excédent budgétaire de 1 078 000 $.

Le présent rapport annuel fait ressortir les activités et opérations de 2003-2004 et fournit des renseignements sur le mandat du ministère, sur l'environnement dans lequel il fonctionne et sur la façon dont il appuie l'orientation et les objectifs généraux du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Year in Review

The 2003-2004 provincial budget placed continued emphasis on investments in health care, education, jobs and infrastructure. The budget projected a fourth consecutive balanced budget and included corporate and personal income tax reductions.

At the outset of 2003, the economic growth projections for the coming year led the department to conclude New Brunswick had weathered the economic downturn of 2001. However, as in past years, New Brunswick was affected by global, national and in-province events that restricted revenue growth, increased expenditures and decreased investment income.

When the 2003-2004 budget was tabled in December 2002, the fiscal outlook for the Province was "challenging." Without corrective measures, it was predicted expenditures would exceed anticipated revenue growth. Even with projected revenue increases of 4.6%, measures would be required to live within the Province's financial means. These measures included ongoing financial restraint within departments of government and select tax initiatives. Even by managing expenditures tightly and using the remainder of the Fiscal Stabilization Fund, the projected surplus of $7.5 million turned out to be a deficit for fiscal policy purposes of $13.6 million at year-end in March 2004.

Fiscal 2003-2004 represents a significant fiscal year in relation to the four-year balanced budget period which began in 2000-2001. For this four-year period, the Province had a cumulative surplus of $247.2 million, in accordance with the balanced budget legislation.

Bilan de l'année

Le budget provincial de 2003-2004 attache une importance soutenue aux investissements dans les soins de santé, l'éducation, l'emploi et l'infrastructure. Le budget, équilibré pour la quatrième année d'affilée, prévoit des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

Au début de 2003, les perspectives de croissance économique pour l'année à venir ont porté le ministère à conclure que le Nouveau-Brunswick avait survécu au ralentissement économique de 2001. Toutefois, comme dans le passé, le Nouveau-Brunswick a été touché par des événements mondiaux, nationaux et provinciaux qui ont restreint la hausse des recettes, accru les dépenses et diminué le revenu d'investissement.

Lorsque le budget de 2003-2004 a été déposé en décembre 2002, les perspectives financières de la province étaient « fragiles ». En l'absence de mesures correctives, on prévoyait que les dépenses seraient supérieures à la hausse anticipée des recettes. Malgré une hausse anticipée des recettes de 4,6 %, des mesures s'avéraient nécessaires pour s'assurer que la province vit selon ses moyens financiers. Ces mesures comprennent des restrictions financières continues au sein des ministères et des initiaves fiscales de choix. Même en resserrant les dépenses et en utilisant le reste du Fonds de stabilisation financière, un excédent anticipé de 7,5 millions de dollars a fini par devenir un déficit de 13.6 millions de dollars aux fins de la politique budgétaire à la fin mars 2004.

L'exercice de 2003-2004 représente un important exercice financier, marquant une période de quatre ans de budget équilibré qui a commencé en 2000-2001. Pour cette période de quatre ans, l'excédent cumulatif de la province était à 247.2 millions de dollars conformément à la loi sur un budget équilibré.

The government's priorities have remained constant in relation to health and senior care, education and children, and jobs and prosperity for New Brunswickers. The 2003-2004 budget provided for record levels of health and senior care funding of $1.88 billion with increases targeted at hospital services, Medicare, the Prescription Drug Program, long-term care and nursing home services. The same held true for education where $1.12 billion was invested, with increases directed at Kindergarten to Grade 12, the early literacy initiative, university base funding and early childhood development programs.

Consistent with New Brunswick's *Prosperity Plan*, the government has followed through on all of its income tax relief measures despite the fiscal challenges it has faced. Phased-in income tax reductions announced in 2002 continued in 2003 with the Low-Income Tax Reduction being increased for single tax filers to $12,500. As a result, New Brunswickers who earn income from a full-time job at the minimum wage and families making up to $20,000 will no longer pay any provincial income tax. This increases to 40,000 the number of provincial residents who will not pay any provincial personal income tax in 2003, compared to the 1999 tax structure.

Similarly, the general corporate income tax rate was again reduced from 14.5% to 13%. This represents the third lowest rate in Canada and serves to give New Brunswick a competitive advantage in attracting investment and creating new jobs.

As promised last year, the Research and Development Tax Credit was increased from 10% to 15% on Jan. 1, 2003, and made fully refundable. The Small Business Investor Tax Credit was created which provides for a 30% non-refundable personal income tax credit of up

Les priorités du gouvernement sont demeurées stables en ce qui concerne les soins de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation, les enfants et des emplois et la prospérité pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le budget de 2003-2004 prévoit un financement record pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées, soit 1,88 milliard de dollars. L'augmentation visera les services hospitaliers, le régime d'assurance-maladie, le Plan de médicaments sur ordonnance, les soins de longue durée et les services des foyers de soins. C'est le cas également de l'éducation, qui a fait l'objet d'investissements de 1,12 milliard de dollars, avec une augmentation pour la maternelle à la 12e année, l'initiative d'alphabétisation de la petite enfance, le financement de base des universités et les programmes de développement de la petite enfance.

Conformément au *Plan de prospérité* du Nouveau-Brunswick, le gouvernement, malgré ses difficultés financières, a donné suite à toutes ses mesures d'allégement fiscal. Les réductions progressives de l'impôt sur le revenu annoncées en 2002 se sont poursuivies en 2003, la réduction d'impôt applicable aux faibles revenus étant passée à 12 500 $ pour les déclarants célibataires. Par conséquent, les gens du Nouveau-Brunswick qui travaillent à temps plein au salaire minimum et les familles ayant un revenu de 20 000 $ ne paieront plus d'impôt provincial sur le revenu. Cela porte à 40 000 le nombre de résidents qui ne paieront pas d'impôt provincial sur le revenu des particuliers en 2003, comparativement à la structure fiscale de 1999.

Dans le même ordre d'idée, le taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés a fait l'objet d'une nouvelle baisse, pour passer de 14,5 % à 13 %. Ce faible taux, qui place la province au troisième rang au Canada, procure un avantage concurrentiel au Nouveau-Brunswick pour ce qui est d'attirer des investissements et de créer de nouveaux emplois.

Tel que promis l'an dernier, le crédit d'impôt pour la recherche et le développement a été augmenté de 10 % à 15 % le 1er janvier 2003 et est entièrement remboursable. Le nouveau crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises prévoit un

to $15,000 per year for investment in Canadian controlled private corporations having assets of $25 million or less.

New Brunswick continued to enjoy the best credit rating east of Ontario, a crucial factor affecting the cost to the Province of borrowing money and influencing how external entrepreneurs view the province as a place to do business. As noted last year, the maintenance or improvement of this rating is partially attributable to the investor relations strategy the Province implemented. However, in the end, it is a commitment to fiscal responsibility, a government's policy direction and overall management ability, combined with national/provincial economic performance, that influences the rating.

crédit d'impôt sur le revenu des particuliers non remboursable de 30 %, jusqu'à concurrence de 15 000 $ par année, pour les investissements dans des entreprises contrôlées par des Canadiens et ayant un actif de 25 millions de dollars ou moins.

Le Nouveau-Brunswick continue de jouir de la meilleure cote de solvabilité à l'est de l'Ontario, un facteur crucial qui influe sur le coût d'emprunt de la province et sur la façon dont les entrepreneurs voient la province comme milieu d'affaires. Tel que mentionné l'an dernier, le maintien ou l'amélioration de cette cote est en partie attribuable à la stratégie provinciale sur les relations avec les investisseurs. Toutefois, en bout de ligne, ce sont l'engagement à l'égard de la responsabilité financière, la directive d'orientation d'un gouvernement et sa compétence générale de gestion, combinés au rendement économique national et provincial, qui influencent la cote.

Performance Measurement Indicators

The Department of Finance has established performance indicators to measure its progress in achieving specific goals. A description of the goals, targets and results follows:

Goal 1 – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the four-year period from 2000-2001 to 2003-2004.

Indicator

Cumulative balance over four-year period.

Target

Total revenues must exceed all spending including capital, special purpose and special operating accounts to ensure that the Province's accounts will be balanced in the four-year period.

Results

The four-year balanced budget period is from 2000-2001 to 2003-2004. The surplus for balanced budget purposes for 2000-2001 was $181.8 million. For 2001-2002, a surplus for balanced budget purposes of $143.8 million was achieved. For 2002-2003, a deficit of $78.5 million for balanced budget purposes was incurred. For 2003-2004, a surplus of $0.1 million for balanced budget purposes was realized. This results in a cumulative surplus balance of $247.2 million over the four-year balanced budget period.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Public Accounts

Indicateurs de mesure du rendement

Le ministère des Finances a établi des indicateurs de rendement qui l'aident à rendre compte de l'atteinte d'objectifs précis. La section suivante présente une description des objectifs, des buts et des résultats obtenus.

Objectif 1 - Gestion financière

Atteindre un équilibre budgétaire global au cours de la période de quatre ans allant de 2000-2001 à 2003-2004.

Indicateur

Équilibre cumulatif au cours de la période de quatre ans.

But visé

Les recettes globales doivent excéder toutes les dépenses, y compris celles imputées au compte de capital, au compte à but spécial et au compte des organismes de services spéciaux, pour que les comptes du gouvernement provincial soient équilibrés pendant la période de quatre ans.

Résultats

La période de quatre ans de budget équilibré s'échelonne de 2000-2001 à 2003-2004. L'excédent aux fins du budget équilibré pour 2000-2001 a été de 181,8 millions de dollars. En 2001-2002, un excédent aux fins du budget équilibré de 143,8 millions de dollars a été réalisé. Pour 2002-2003, un déficit de 78,5 million de dollar aux fins du budget équilibré a été enregistré. Pour 2003-2004, un excédent de 0,1 million de dollars aux fins du budget équilibré a été réalisé. Cela donne un excédent cumulatif de 247,2 millions de dollars pour la période de quatre ans de budget équilibré.

Source de renseignements

Ministère des Finances et Comptes publics du Nouveau-Brunswick

Goal 2 - Credit Rating

To maintain New Brunswick's credit rating as the highest in Eastern Canada.

Indicator

New Brunswick's credit rating relative to the provinces of Quebec, Nova Scotia, Prince Edward Island, Newfoundland and Labrador for the fiscal year.

Target

New Brunswick's credit rating will be maintained as a strong single A, with a view to advancing into the double A group.

Results

For the fiscal year, New Brunswick maintained the highest Standard and Poor's and Dominion Bond Rating Service credit ratings in Eastern Canada. New Brunswick and Quebec are tied for the highest Moody's Investor Services rating in the region. Moody's and DBRS both improved New Brunswick's outlook to positive in 2002-2003. There was no change during the 2003-2004 fiscal year.

Source of Information

Credit ratings by leading bond rating agencies in the industry.

Objectif 2 - Cote de solvabilité

Maintenir la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick au premier rang de l'Est du Canada.

Indicateur

Cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick comparativement à celles du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Labrador pour l'exercice financier.

But visé

La cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick sera maintenue fermement à A et le niveau AA sera visé.

Résultats

Pendant l'exercice financier, le Nouveau-Brunswick s'est maintenu au premier rang de l'est du Canada en ce qui a trait à la cote de solvabilité accordée par la firme Standard and Poor's et le Dominion Bond Rating Service. En outre, le Nouveau-Brunswick a obtenu, *ex æquo* avec le Québec, la cote la plus élevée décernée dans la région par la firme Moody's Investors Services. Moody's et DBRS ont améliorés l'aperçu positif du Nouveau-Brunswick en 2002-2003. Aucun changement n'a été enregistré au cours de l'exercice de 2003-2004.

Source de renseignements

Cotes de solvabilité selon les meilleures agences d'évaluation du crédit.

Legislation - March 31, 2004

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Department of Finance

Appropriations

Arts Development Trust Fund (administration of fund)

Balanced Budget

Beaverbrook Art Gallery (section 9)

Beaverbrook Auditorium (section 7)

**Electricity* (except sections 17(2)(c), 17(4), 17(5)(c), 38(1), 51 and 143)

Environmental Trust Fund (administration of fund)

Financial Administration (except provisions assigned to the Office of the Comptroller or to Board of Management)

Financial Corporation Capital Tax

Fiscal Stabilization Fund

Fishermen's Disaster Fund (functions vested in Provincial Secretary-Treasurer)

Fredericton - Moncton Highway Financing

Gasoline and Motive Fuel Tax

Harmonized Sales Tax

Health Care Funding Guarantee

Income Tax

Loan

Metallic Minerals Tax

*subject to proclamation

Lois - 31 mars 2004

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le ministère des Finances

Affectations de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (administration du fonds)

Budget équilibré

Galerie d'art Beaverbrook (article 9)

Salle Beaverbrook (article 7)

**Électricité* (les articles 17(2)(c), 17(4), 17(5)c), 38(1), 51 et 143)

Fonds en fiducie pour l'Environnement (administration du fonds)

Administration financière (sauf les dispositions attribuées au Bureau du contrôleur ou au Conseil de gestion)

Taxe sur le capital des corporations financières

Fonds de stabilisation financière

Fishermen's Disaster Fund (responsabilité du secrétaire-trésorier provincial)

Financement de la route Fredericton - Moncton

Taxe sur l'essence et les carburants

Taxe de vente harmonisée

Garantie du financement des soins de santé

Impôt sur le revenu

Emprunts

Taxe sur les minéraux métalliques

*Doit faire l'objet d'une promulgation

Mining (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Municipal Assistance (except subsections 3(1) and sections 5 and 9)

Municipalities (subsection 19(8) and paragraphs 87.1(1)(b) and (2)(b))

New Brunswick Income Tax

Northumberland Strait Crossing

Oil and Natural Gas (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Pari-Mutuel Tax

Provincial Loans

Quarriable Substances (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Real Property Tax (except section 4 and subsection 5(10))

Real Property Transfer Tax

Retirement Plan Beneficiaries

Revenue Administration

Small Business Investor Tax Credit

Social Services and Education Tax

Special Appropriations

Sport Development Trust Fund (administration of fund)

Statistics

******Taxpayer Protection*

Tobacco Tax

******subject to proclamation

Mines (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Aide aux municipalités (sauf le paragraphe 3(1) et les articles 5 et 9)

Municipalités (paragraphe 19(8) et alinéas 87.1(1)(*b*) et (2)(*b*))

Impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick

Ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland

Pétrole et gaz naturel (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Taxe sur le pari mutuel

Emprunts de la province

Exploitation des carrières (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Impôt foncier (sauf l'article 4 et le paragraphe 5(10))

Taxe sur le transfert de biens réels

Bénéficiaires de régimes de retraite

Administration du revenu

Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises

Taxe pour les services sociaux et l'éducation

Affectation spéciale de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport (administration du fonds)

Statistique

******Protection des contribuables*

Taxe sur le tabac

******Doit faire l'objet d'une promulgation

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance in the minister's capacity as chair of the Board of Management

Auditor General (subsections 4(3) and 16(1) and section 17)

Crown Construction Contracts

Expenditure Management, 1991

Expenditure Management, 1992

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(2) and section 6)

Members' Pension

Members' Superannuation

Ombudsman (pension provision, subsection 2(4))

Provincial Court (pension provisions)

Provincial Court Judges' Pension

Public Service Labour Relations (section 61)

Public Service Superannuation

Special Retirement Program

Teachers' Pension

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Office of the Comptroller

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(1))

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances en sa capacité de président du Conseil de gestion

Vérificateur général (paragraphes 4(3) et 16(1) et article 17)

Contrats de construction de la Couronne

Gestion des dépenses, 1991

Gestion des dépenses, 1992

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(2) et de l'article 6)

Pension des députés

Pension de retraite des députés

Ombudsman (disposition concernant la pension, paragraphe 2(4))

Cour provinciale (dispositions concernant la pension)

Pension des juges de la Cour provinciale

Relations de travail dans les services publics (article 61)

Pension de retraite dans les services publics

Régime spécial de retraite

Pension de retraite des enseignants

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le Bureau du contrôleur

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(1))

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by a board, commission or corporation

Statute	Board, Commission or Corporation
Lotteries (except provisions related to enforcement by inspectors)	Lotteries Commission of New Brunswick
Maritime Provinces Harness Racing Commission	Maritime Provinces Harness Racing Commission
New Brunswick Investment Management Corporation	New Brunswick Investment Management Corporation
New Brunswick Liquor Corporation	New Brunswick Liquor Corporation
New Brunswick Municipal Finance Corporation	New Brunswick Municipal Finance Corporation
Pay Equity	Pay Equity Bureau

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par un conseil, une commission ou une société

Loi	Conseil, commission ou société
Loteries (sauf les dispositions relatives au suivi de l'application de la *Loi* à l'intention des inspecteurs)	Commission des loteries du Nouveau-Brunswick
Commission des courses attelées des provinces Maritimes	Commission des courses attelées des provinces Maritimes
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick	Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick
Société des alcools du Nouveau-Brunswick	Société des alcools du Nouveau-Brunswick
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
Équité salariale	Bureau de l'équité salariale

Board of Management

The Board of Management is a committee of cabinet established by authority of the *Financial Administration Act* and is empowered to act on matters concerning:

- financial management, including budget estimates, expenditures, accounts, fees and revenues;
- review and approval of initiatives which bind the government to long-term financial commitments;
- establishment of the government's multi-year expenditure plan and annual departmental spending targets;
- review of departmental budgets to ensure they are consistent with government policy and expenditure targets;
- development and preparation of the government's annual capital budget;
- administrative policy in the public service;
- the organization of the public service or any portions thereof, and the determination and control of establishments therein;
- human resource management, including training, development of personnel, pay regulation and hours of work;
- determination of the human resource requirements of the public service, and
- collective bargaining in the public service.

Conseil de gestion

Le Conseil de gestion est un comité du Cabinet créé en vertu de la *Loi sur l'administration financière*. Il a le pouvoir d'agir à l'égard des questions relatives à:

- la gestion financière, y compris les prévisions budgétaires, les dépenses, les comptes, les droits et les recettes;
- l'examen et à l'approbation de mesures qui lient le gouvernement relativement à des engagements financiers à long terme;
- l'établissement du plan pluriannuel des dépenses du gouvernement et des objectifs annuels visés pour les dépenses ministérielles;
- l'examen des budgets ministériels afin de s'assurer de leur conformité à la politique du gouvernement et aux objectifs de dépenses;
- la préparation et à l'établissement du budget d'immobilisations annuel du gouvernement;
- la politique administrative dans les services publics;
- l'organisation des services publics ou de toute partie de ces services, ainsi qu'à la détermination et à la direction des établissements relevant de ces services;
- la gestion des ressources humaines, y compris la formation, le perfectionnement du personnel, les règles sur la rémunération et les heures de travail;
- la détermination des besoins des services publics en matière de ressources humaines;
- la négociation des conventions collectives dans les services publics.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the deputy minister of Finance. The board normally meets weekly.

The Budget and Financial Management Division of the Department of Finance provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Employees of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed and accurate decisions.

In March 2004, the Board of Management was composed of the following cabinet ministers:

Jeannot Volpé	Chair of the Board of Management and Minister of Finance
Dale Graham	Vice-chair of the Board of Management, Deputy Premier and Minister of Supply and Services
Peter Mesheau	Minister of Business New Brunswick
Paul Robichaud	Minister of Transportation
Brenda Fowlie	Minister of the Environment and Local Government
Keith Ashfield	Minister of Natural Resources
Wayne Steeves	Minister of Public Safety
Rose-May Poirier	Minister of the Office of Human Resources
David Alward	Minister of Agriculture, Fisheries and Aquaculture
Bruce Fitch	Minister of Energy

Le ministre et le sous-ministre des Finances agissent respectivement à titre de président et de secrétaire du Conseil de gestion, dont les membres se réunissent normalement toutes les semaines.

La Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et elle joue un rôle de liaison entre le Conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la division consulte les ministères et les organismes sur des questions à porter à l'attention du Conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du Conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées et précises.

En mars 2004, le Conseil de gestion se composait des ministres suivants :

Jeannot Volpé	Président du Conseil de gestion et ministre des Finances
Dale Graham	Vice-président du Conseil de gestion, vice-premier ministre et ministre de l'Approvisionnement et des Services
Peter Mesheau	Ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick
Paul Robichaud	Ministre des Transports
Brenda Fowlie	Ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Keith Ashfield	Ministre des Ressources naturelles
Wayne Steeves	Ministre de la Securité publique
Rose-May Poirier	Ministre du Bureau des ressources humaines
David Alward	Ministre de l'Agriculture, des Péches et de l'Aquaculture
Bruce Fitch	Ministre de l'Énergie

Department of Finance
March 31, 2004

Ministère des Finances
31 mars 2004

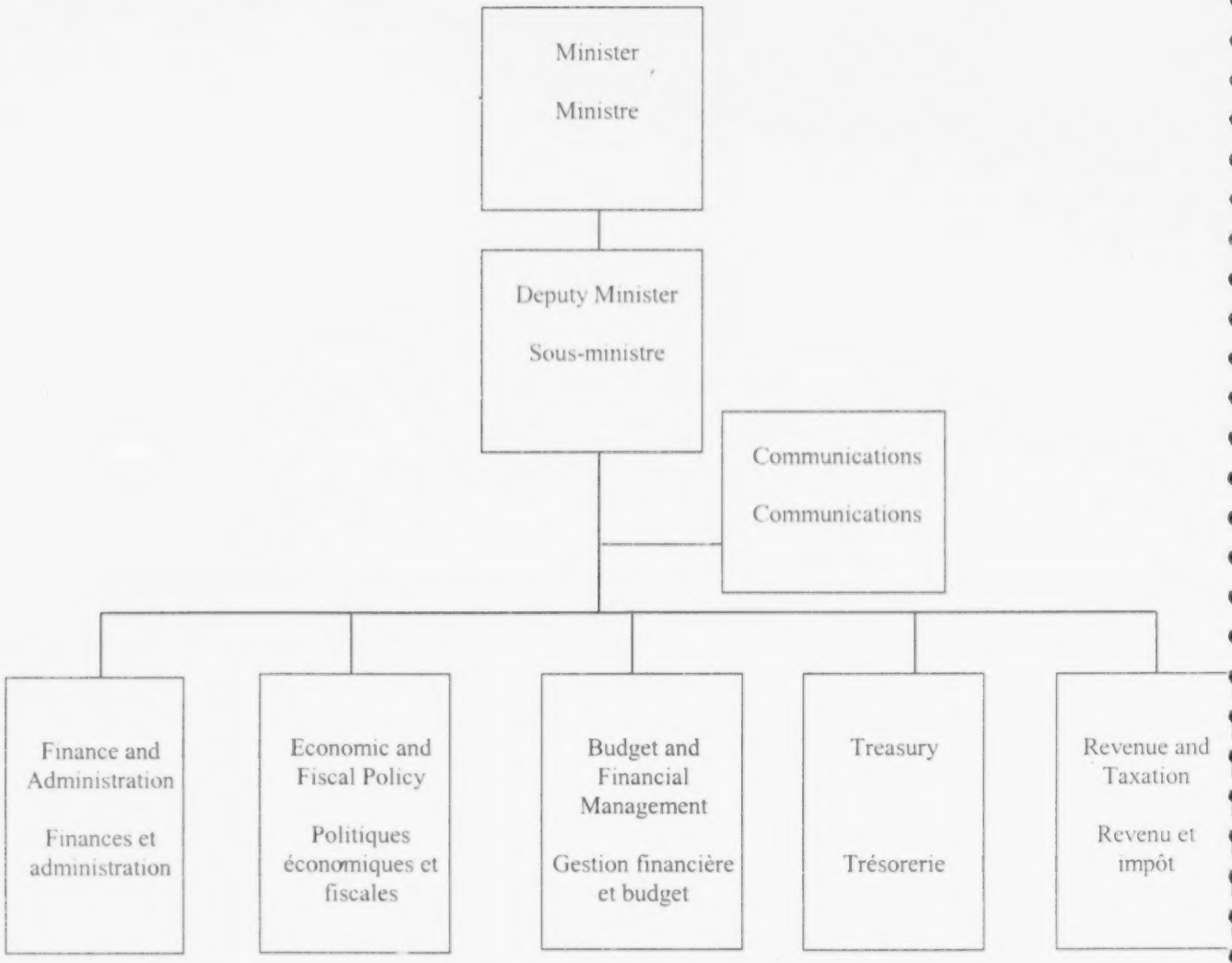

Expenditure Status Report by Program / Primary

Fiscal Year Ending March 31, 2004

25-01 - Financial Management

	Budget ($000)	Actual ($000)
Personal Services	9,681.1	9,001.2
Other Services	2,715.0	2,306.1
Materials and Supplies	320.8	195.3
Property and Equipment	202.1	334.7
Contributions and Grants	0	0
Debt and Other Charges	10.0	2.5
Chargeback Recoveries	(335.0)	(323.8)
TOTAL	**$12,594.0**	**$11,516.0**

The Financial Management program was under budget by $1,078.0 as a result of less than anticipated expenditures in personal services and overall operating costs.

25-03 Municipal Finances

	Budget ($000)	Actual ($000)
Contributions and Grants	68,410.0	66,881.0

The Municipal Finances program was $1,529.0 under budget due to a reduction in the 2004 unconditional grant program.

État des dépenses par poste budgétaire

Exercice terminé le 31 mars 2004

25-01 - Gestion financière

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Services personnels	9 681,1	9 001,2
Autres services	2 715,0	2 306,1
Fournitures et approvisionnements	320,8	195,3
Biens et matériel	202,1	334,7
Contributions et subventions	0	0
Frais de la dette et autres	10,0	2,5
Contrats et projets	(335,0)	(323,8)
TOTAL	**$12 594,0**	**$11 516,0**

Le Programme de gestion financière a enregistré un excédent budgétaire de 1 078,0 $ en raison de dépenses moins élevées que prévu au chapitre des services personnels et des charges d'exploitation.

25-03 Finances municipales

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Contributions et subventions	68 410,0	66 881,0

Le Programme des finances municipales a enregistré un excédent budgétaire de 1 529,0 $ en raison d'une réduction dans le programme des subventions sans condition pour 2004.

Communications Services

The mission of Communications Services is to explain and promote the programs and policies of the Department of Finance to the people of New Brunswick. The employees develop communications strategies, monitor media coverage and handle media relations. They also advise the minister and senior managers on communications issues, while setting day-to-day communications priorities, writing speeches and issuing news releases. They are also responsible for a departmental Intranet site and for content posted on the department's Web site, situated at:

http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp

Service des communications

Le Service des communications a pour mission d'expliquer les programmes et les politiques du ministère des Finances à la population du Nouveau-Brunswick et de les mettre en valeur. Le personnel élabore des stratégies de communication, il surveille les reportages dans les médias et il se charge des relations avec les médias. De plus, il conseille le ministre et la haute direction et il fixe les priorités courantes en matière de communications, il rédige des discours et il émet des communiqués. Il est chargé du site intranet du ministère et du contenu du site Web de ce dernier, dont l'adresse est la suivante:

http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Finance and Administration Division

The Finance and Administration Division provides a blend of corporate services to as many as 19 departments, agencies and commissions of government with a combined total budget allocation of $97.6 million and a staff complement of 630.

The number of organizations served increased by four during the year to include the Department of Energy, Commission on Legislative Democracy, Aboriginal Affairs Secretariat and the New Brunswick Advisory Council on Seniors. As a shared services organization, the objective of the division is to achieve economies associated with common support staffing, processes and systems and, in so doing, provide better services to different operations in the fields of information technology and management, human resources management and financial management.

What this shared services organization does not represent is a move to centralize internal support services under one roof operated by a corporate department or a simple cost reduction measure aimed at staff elimination. In many ways the Finance and Administration Division and operations represent a unique model of shared services. Under this model, the managers of different organizations view these branches of Finance as inclusive of their own organizations, interacting with branch heads on a one-to-one basis. At the same time, the management of these three branches interacts and co-ordinates activities to ensure a comprehensive service response in an environment characterized by multiple organizations, locations, systems and processes.

Division des finances et de l'administration

La Division des finances et de l'administration offre une gamme de services généraux à autent de 19 ministères, organismes et commissions du gouvernement. Elle fonctionne avec une allocation budgétaire d'ensemble d'un total de 97,6 millions de dollars et un effectif de 630 personnes.

Quatre autres organismes ont commencé à utiliser ses services au cours de l'année, y compris le ministère de l'Énergie, la Commission sur la démocratie législative, le Secrétariat des affaires autochtones et le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick. À titre d'organisme de services communs, la division a pour objectif de réaliser des économies grâce à un personnel de soutien, à des processus et à des systèmes communs, d'offrir un meilleur soutien aux différentes opérations dans les domaines de la technologie de l'information et de la gestion, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière.

Toutefois, cet organisme de services communs ne représente ni un mouvement vers la centralisation des services de soutien internes, offerts sous un seul toit par un service général, ni une mesure de réduction des coûts visant à éliminer du personnel. Sous de nombreux aspects, la Division des finances et de l'administration et les opérations représentent un modèle unique de services communs. Sous ce modèle, les gestionnaires de différents organismes voient ces directions du ministère des Finances comme faisant partie intégrante de leur propre organisme et ont des rapports individuels avec les chefs de direction. En même temps, les gestionnaires de ces trois directions communiquent entre eux et coordonnent les activités de manière à offrir un service complet dans un environnement caractérisé par de multiples organismes, emplacements, systèmes et processus.

Included within the Finance and Administration Division is the Policy and Planning Branch of the Department of Finance. The branch's activities are targeted strictly to the Department of Finance as functions such as strategic planning, policy framework development and corporate outcomes on an interdepartmental basis are responsibilities assigned to the Executive Council Office.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch is responsible at the strategic level for working with departments/agencies and commissions to ensure annual budgets are consistent with the policies, priorities and spending targets of government. This is achieved through budget development; targeting financial, human and technological resources to achieve agreed upon priorities as defined in key policy documents, and doing it within the government's fiscal framework and assigned spending targets. Once a budget is defined, the branch is directly involved in supporting organizational management as it moves through the various budget approval processes. The provision of accounting, financial advice, analysis and control functions, assets and risk management and financial reporting services in turn allows for the ongoing operational management of these departmental, agency and commission budgets. It culminates in public accountability for financial management outcomes through the public accounts process.

Aside from the successful completion of cyclical responsibilities, branch efforts continued to be targeted at improving service levels to organizations supported through the more efficient use of available resources. This is made possible through technology, a medium that not only frees staff time to devote to service at an interpersonal level but also improves the scope and timeliness of financial reporting and asset management.

La Direction des politiques et de la planification du ministère des Finances fait partie de la Division des finances et de l'administration. Les activités de la direction visent strictement le ministère des Finances, puisque les fonctions interministérielles telles que la planification stratégique, l'élaboration du cadre stratégique et les résultats généraux sont conférées au Bureau du Conseil exécutif.

Direction des services financiers

Sur le plan stratégique, la Direction des services financiers travaille avec les ministères, les organismes et les commissions pour faire en sorte que les budgets annuels soient conformes aux politiques et aux priorités du gouvernement, de même qu'à ses objectifs de dépenses. Elle assume cette responsabilité en élaborant les budgets, en ciblant les ressources financières, humaines et technologiques de manière à réaliser les priorités convenues dans les princiaux documents de politique, et ce, dans les limites du cadre financier du gouvernement et des objectifs de dépenses attribués. Une fois qu'un budget est établi, la direction offre un soutien direct à la gestion organisationnelle pendant qu'elle entreprend les divers processus de l'approbation budgétaire. La prestation de services de comptabilité, de conseils financiers, de fonctions d'analyse et de contrôle et de services de gestion de l'actif et des risques et de rapports financiers permet, en retour, la gestion opérationnelle continue des budgets de ces ministères, organismes et commissions. Cela mène à l'obligation de rendre des comptes au public, grâce au processus des comptes publics.

En plus d'avoir mené à bien ses responsabilités périodiques, la direction a pousuivi ses efforts pour améliorer les niveaux de service aux organismes qu'elle appuie en faisant une utilisation plus efficace des ressources disponibles. Cela est possible grâce à la technologie, un média qui, en plus de libérer le personnel pour lui permettre de se consacrer au service sur le plan interpersonnel, améliore la portée et le caractère opportun des rapports financiers et de la gestion de l'actif.

Electronic procurement is one of the fastest growing areas for technology use because it saves time and money. In 2002-2003 the branch led the rollout of the first phase of electronic software for public purchasing that concerned Central Stores ordering. Efforts in this area continued in 2003-2004 with the implementation of the outside tendering component of the system that improves purchasing efficiency through a paperless system and electronic payment/direct deposit. Electronic payment and direct deposit were made possible through the implementation of outstanding Oracle Financial system components such as online financial data input and direct deposit. These activities were completed in conjunction with the Office of the Comptroller.

Parmi les utilisations qu'on fait de la technologie, l'approvisionnement en ligne connaît une des croissances les plus rapides, car il permet d'économiser temps et argent. En 2002-2003, la direction a dirigé la mise en œuvre de la première phase d'un logiciel électronique pour les achats publics associés aux commandes du Magasin central. Les efforts dans ce domaine se sont poursuivis en 2003-2004, avec la mise en œuvre de la composante des soumissions externes, qui améliore l'efficacité de l'approvisionnement grâce à un système sans papier, au paiement électronique et au dépôt direct. Le paiement électronique et le dépôt direct ont été rendus possibles grâce à la mise en œuvre de composantes exceptionnelles du système Oracle Financial, par exemple l'entrée de données financières en ligne et le dépôt direct. Ces activités ont été réalisées de concert avec le Bureau du contrôleur.

Inventory management and control is another area where technology has proven to improve efficiency and add real value in terms of the enforcement of business rules and accountability inherent with these activities. This year saw enhancements to this area of business practice to include Telecom lines where, in conjunction with Aliant, a full data base electronic system was developed and deployed.

La gestion et le contrôle des stocks sont d'autres activités où la technologie permet d'accroître l'efficacité et d'ajouter une valeur réelle sur le plan de l'application des règles administratives et de la responsabilisation propre à ces activités. Cette année, des améliorations ont été apportées à ce domaine des pratiques de gestion, pour inclure des lignes Telecom qui ont permis d'élaborer et de mettre en œuvre, de concert avec Aliant, un système complet de base de données électronique.

This year saw the completion of the branch's Intranet site on which is lodged financial information relevant to the day-to-day operations of government organizations. The timing of this initiative is particularly relevant as online access to Finance's Intranet site was recently given to the departments, agencies and commissions served by the Finance and Administration Division. Given this multi-organizational access, the Intranet initiative is unique to government, one that will enable these varied organizations to work more closely together.

Cette année, la direction a mis au point son site intranet, qui héberge toute l'information financière se rapportant aux activités courantes des organismes gouvernementaux. Le moment choisi pour cette initiative est particulièrement pertinent, vu que les ministères, organismes et commissions qui utilisent les services de la Division des finances et de l'administration ont récemment obtenu l'accès au site intranet du ministère des Finances. Cet accès multiorganisationnel, qui rend l'initiative intranet unique au gouvernement, favorisera une collaboration plus étroite entre les divers organismes.

Human Resources Branch

The Human Resources Branch is responsible for the provision of leadership and advice on human resources issues. At the traditional service level, these responsibilities include policy and procedure development, policy and procedure implementation and interpretation (EEO, EFAP), employee compensation and benefit administration, staffing, job evaluation and classification, official languages, training, performance management (discipline, skill deficiencies, poor job match), and, to a lesser extent, labour relations issues given a predominantly non-union environment. However, the traditional role of generalized human resources planning has been replaced with strategic human resources planning, organizational development and change management. This change is in response to a competitive job market for scarce human resources and organizational change in how government services are being delivered (e.g., e-government, alternate service delivery). These factors affect not only the skill sets and competencies of civil servants but also their numbers.

During 2003-2004, significant effort was expended on the recruitment and orientation of new employees. Eighteen competitions were processed; 53 individuals were hired for varying periods on a casual basis; 37 students were placed and 17 were hired under the Equal Employment Opportunity Program. In addition to the division's participation in the corporate orientation session titled Machinery of Government, four in-house orientation sessions were held to meet the information needs of new and existing employees.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a la responsabilité de fournir une direction et des conseils sur les questions relatives aux ressources humaines. Sur le plan des services traditionnels, ces responsabilités comprennent l'élaboration de directives et de façons de procéder, la mise en œuvre et l'interprétation des directives et façons de procéder (égalité d'accès à l'emploi, Programme d'aide aux employés et leur famille), l'administration des salaires et des avantages sociaux des employés, la dotation, l'évaluation et la classification des postes de travail, les langues officielles, la formation, la gestion du rendement (mesures disciplinaires, déficience d'habiletés, mauvais jumelage des travailleurs et des emplois) et, dans une moindre mesure, les questions des relations de travail dans un milieu en grande partie non syndiqué. Cependant, l'ancien rôle de la planification générale des ressources humaines a été remplacé par la planification stratégique des ressources humaines, le développement organisationnel et la gestion du changement. Cette évolution est due à un marché de travail concurrentiel pour des ressources humaines qui se font rares, de même qu'au changement organisationnel associé à la prestation des services gouvernementaux (eg, gouvernement électronique, diversification des modes de prestation des services). Ces facteurs influent non seulement sur l'ensemble des compétences et sur les habiletés des fonctionnaires, mais aussi sur leur nombre.

Au cours de 2003-2004, des efforts considérables ont été consacrés au recrutement et à l'initiation des nouveaux employés. Dix-huit concours ont été tenus, 53 personnes ont été engagées à titre d'employés occasionnels pour des périodes variées, 37 étudiants ont été placés, et 17 personnes ont été engagées en vertu du Programme d'égalité d'accès à l'emploi. En plus de la séance d'initiation générale intitulée « Rouages et fonctionnement du gouvernement du Nouveau-Brunswick », quatre séances internes ont été offertes pour répondre aux besoins d'information des nouveaux employés et des employés en poste.

The Department of Finance recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice.

Throughout the year, the branch continued to monitor and update all linguistic profiles to ensure that they meet the needs of clients and the public.

Twenty-one employees participated in second-language training.

No complaints under the *Official Languages Act* were received during 2003-2004.

Efforts were also expended on retaining valued government employees. Interdepartmentally, efforts included job classification reviews, of which 36 were completed, an activity acknowledging the relevance of income to employee retention. The annual Finance employee recognition dinner was organized and held, where a number of individuals were recognized for their long-term service to the government and, in turn, to the people of New Brunswick. This annual event is seen as a supplement to ongoing management efforts to recognize Finance employee contributions both on a day-to-day basis and through the employee performance management process.

Strategically, branch and divisional activities were targeted at corporate efforts to improve program management. Through the Human Resources Directors' Committee, the Senior Executive Officers' Committee on Executive Development and the Deputy Ministers' Committee on Human Resources Management, a recommendation was accepted by government to eliminate full-time equivalent (FTE) positions as a measure of the size of government. By using head count and payroll information instead, the ultimate measure becomes adherence to a predetermined budget. This gives the needed flexibility to deputy ministers and their managers to respond to fiscal restraint, productivity demands and shifting demographics by retaining casual, contract and term staff.

Le ministère des Finances reconnaît ses obligations et tient à activement offrir et fournir au public des services de qualité dans la langue officielle de son choix.

Tout au long de l'exercice, la direction a continué à examiner et à mettre à jour tous les profils linguistiques afin de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des clients et du public en général.

Vingt et un employés ont reçu une formation en langue seconde.

Au cours de l'exercice 2003-2004, aucune plainte a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

Des efforts ont été déployés également pour conserver des employés valorisés du gouvernement. À l'échelle interministérielle, les efforts ont englobé les révisions de la classification des postes, dont 36 ont été menées à bien, une activité reconnaissant la pertinence du revenu pour le maintien des employés. On a organisé et tenu le dîner annuel en l'honneur des employés du ministère des Finances au service du gouvernement depuis de nombreuses années, et donc de la population du Nouveau-Brunswick. Cette activité annuelle est un complément des efforts continus de gestion pour reconnaître la contribution des employés du ministère des Finances, de jour en jour et dans le cadre du processus de gestion du rendement des employés.

À l'échelle stratégique, les activités de la direction et de la division ont visé les efforts généraux destinés à améliorer la gestion des programmes. Par l'intermédiaire du Comité des directeurs des ressources humaines, du Comité des hauts fonctionnaires sur le perfectionnement des cadres et du Comité des sous-ministres sur la gestion des ressources humaines, le gouvernement a accepté une recommandation visant à éliminer les postes équivalent temps plein (ETP) comme mesure de la taille du gouvernment. En utilisant plutôt le dénombrement des effectifs et l'information sur la feuille de paye, la mesure ultime devient la conformité à un budget préétabli. Cela donne aux sous-ministres et à leurs gestionnaires la flexibilité nécessaire pour réagir aux restrictions financières, aux exigences de productivité et à l'évolution des effectifs en conservant les employés occasionnels, contractuels et nommés pour une durée déterminée.

Through the same organizations mentioned above, staff of the branch and division participated in focus groups designed to test and evaluate a leadership competency profile that defines leadership behaviour as associated with various levels of management. This profile will be used by managers to identify competencies required to perform job functions. Needs will be met through a combination of targeted training and external recruitment.

Par l'intermédiaire des organismes susmentionnés, le personnel de la direction et de la division a participé à des groupes de discussion destinés à tester et à évaluer le profil des compétences en leadership, qui définit le comportement directorial aux divers niveaux de gestion. Les gestionnaires utiliseront ce profil pour définir les compétences requises pour remplir les fonctions d'un emploi. Un mélange d'activités de formation ciblée et de recrutement externe permettra de répondre aux besoins.

Information Management and Technology Branch

The Information Management and Technology Branch is responsible for the effective use of technology and information. At the strategic level, this responsibility includes the long-term strategies to develop and implement information technology solutions (business applications) to meet the expressed business requirements of departments, agencies and commissions served.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie est chargée de faire une utilisation efficace de la technologie et de l'information. Sur le plan stratégique, cette responsabilité comprend des stratégies à long terme pour élaborer et mettre en œuvre des solutions en matière de technologie de l'information (applications de gestion) qui répondront aux exigences de gestion expresses des ministères, des organismes et des commissions.

Information management includes the development of a standard taxonomy for records, guidelines for the handling of *Right to Information Act* requests and record retention schedules. Information management translates into implementation support for policies and standards and the ongoing monitoring and auditing of record, management to ensure ongoing policy compliance.

La gestion de l'information comprend l'élaboration d'une taxinomie normalisée pour les documents, des lignes directrices pour le traitement des demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* et des calendriers de conservation des documents. La gestion de l'information aboutit au soutien de la mise en œuvre des politiques et des normes, de même qu'à la surveillance et à la vérification continues de la conformité aux politiques.

At the operational level, business application development translates into application support over time. Then there is the issue of operations and technical support which ranges from help desk services, evergreening of equipment, software purchases and installation based upon Corporate Information Management Services policy, to technological infrastructure upgrades such as wiring, server support and security.

Sur le plan opérationnel, l'élaboration d'applications de gestion se traduit en soutien des applications au fil du temps. Vient ensuite la question des opérations et du soutien technique, qui comprend les services de dépannage, la mise à jour continue de l'équipement, les achats et l'installation de logiciels en conformité avec les directives des Services gouvernementaux de l'informatique et l'amélioration de l'infrastructure technologique, comme le câblage, le support serveur et la sécurité.

Consistent with the branch's mandate, activities during the year were targeted at the ongoing task of responding to technological change, upgrading information management protocols and systems, and enhancing and integrating business applications to meet management needs.

Technological upgrades were completed in the form of new cabling and the installation of switches to replace hubs for existing clients and new members of our shared services organization. This activity will increase the speed at which our existing inventory of computers operate, thereby contributing to increased employee efficiency in completion of assigned job functions. Remote access service technology was replaced by what is termed a Virtual Privacy Network, an upgrade that will allow employees remote access over the Internet to the government's computer network with increased security.

The branch played an integral role in the preparation of a request for proposal for an electronic information management system that would result in a standard offer listing for the system and its components. As departments advance their record and information management initiatives, the standing offer will allow for system component acquisitions without tender. More importantly, what is acquired will be consistent between departments which should allow for record and information management integration across government at a future date.

How business is conducted is continually evolving, requiring not only new business applications (software) but also changes to existing applications to maintain already realized efficiencies. During the year, 31 business application upgrades were completed and 13 new applications were developed. Examples that clearly demonstrate the efficiencies to be maintained or gained include the Small Business Investor Tax Credit system and the Common Business Number. The latter represents the foundation on

Conformément au mandat de la direction, les activités au cours de l'année ont été centrées sur la tâche soutenue que comprend l'adaptation au changement technologique, la mise à jour des protocoles et des systèmes de gestion de l'information et l'amélioration et l'intégration des applications de gestion destinées à répondre aux besoins des gestionnaires.

Des améliorations technologiques ont été apportées, notamment l'installation de nouveau câblage et de commutateurs pour remplacer les concentrateurs des clients existants et des nouveaux membres de notre organisme de services communs. Cela aura pour effet d'accroître la vitesse de fonctionnement des ordinateurs, augmentant ainsi l'efficacité avec laquelle les employés exécutent les tâches assignées. La technologie du service d'accès à distance a été remplacée par un réseau privé virtuel, une amélioration qui permettra aux employés d'avoir un accès distant au réseau informatique du gouvernement sur Internet, et ce, avec plus de sécurité.

La direction a joué un rôle intégral dans la préparation d'une demande de propositions pour un système de gestion de l'information électronique qui donnerait une liste d'offres normalisée pour le système et ses composantes. Pendant que les ministères feront progresser leus initiatives en matière de gestion des documents et de l'information, l'offre permanente permettra d'acquérir des composantes du système sans appel d'offres. Plus important encore, les acquisitions entre les ministères seront uniformes, ce qui devrait permettre plus tard d'intégrer la gestion des documents et de l'information à l'échelle du gouvernement.

La façon de gérer les activités évolue continuellement, ce qui exige non seulement de nouvelles applications de gestion (logiciels), mais aussi des changements aux applications existantes, afin de maintenir les économies déjà réalisées. Au cours de l'année, 31 applications de gestion ont été améliorées et 13 nouvelles applications ont été développées. Parmi les exemples qui montrent clairement les économies à maintenir ou à réaliser, mentionnons le Programme de crédit d'impôt pour

which businesses will realize ease in communicating with the federal and provincial governments.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch is responsible at the strategic level for the development and maintenance of the department's strategic plan, as well as auditing divisional strategic and operational plans to ensure compliance with the established strategic direction. Operationally, responsibilities include a research role where data is collected, analyzed and summarized into reports and briefs on issues relevant to the department's interests either as a stand-alone activity or in conjunction with a branch of the department. Responsibilities also include the co-ordination and administration of departmental corporate activities related to the Legislative Assembly, cabinet and the general public. Included are tabling motions, *Right to Information Act* requests, input to strategic government directions such as the *Prosperity Plan*, and support for senior management and the minister when the House is sitting.

During the year the Department of Finance Strategic Plan was published. The plan represents the outcome of an iterative process within the department where employees were asked to answer three key questions associated with a strategic planning process. Specifically, where are we going, how do we get there and how are we doing? The department was assisted in this effort by two events: the 2002 release of the Province's 10-year economic growth agenda, the *Prosperity Plan*; and the Program Services Review decision to establish the Office of Human Resources from what had been the Corporate Human Resource Management Division of Finance. These events provided an opportune moment to focus our attention on the department's revised mandate – to manage the Province's public finances in the best interests of New Brunswick.

les investisseurs dans les petites entreprises et le numéro d'entreprise commun. Le dernier représente la base qui facilitera les communications des entreprises avec les gouvernements fédéral et provincial.

Direction des politiques et de la planification

Sur le plan stratégique, la Direction des politiques et de la planification est chargée d'élaborer et de tenir à jour le plan stratégique du ministère, de même que de vérifier les plans opérationnels et stratégiques de la division, afin d'assurer leur conformité à l'orientation stratégique établie. Sur le plan opérationnel, ses responsabilités englobent un rôle de recherche qui comprend la collecte, l'analyse et le résumé de données pour produire, de façon autonome ou de concert avec les autres directions du ministère, des rapports et des mémoires sur des questions d'intérêt pour le ministère. Ses responsabilités comportent également la coordination et l'administration des activités générales du ministère ayant trait à l'Assemblée législative, au Cabinet et au grand public. Mentionnons le dépôt de motions, les demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*, la participation aux orientations stratégiques du gouvernement, comme le *Plan de prospérité*, et le soutien des cadres et du ministre durant la session de l'Assemblée législative.

Le plan stratégique du ministère des Finances a été publié au cours de l'année. Ce plan découle des résultats d'un processus itératif au sein du ministère, dans le cadre duquel les employés ont été invités à répondre à trois questions clés associées au processus de planification stratégique : Quels sont nos objectifs? Comment allons-nous les réaliser? Quels sont nos progrès? Deux événements ont appuyé les efforts du ministère : la publication en 2002 du *Plan de prospérité*, un plan décennal de croissance économique pour la province; la décision, suite à l'examen des programmes et des services, de créer le Bureau des ressources humaines à partir de l'ancienne Division des services généraux de gestion des ressources humaines du ministère des Finances. Ces événements ont été le moment opportun de concentrer notre attention sur le nouveau mandat du ministère – gérer les finances publiques de la province dans le meilleur intérêt du Nouveau-Brunswick.

Economic and Fiscal Policy Division

The Economic and Fiscal Policy Division develops and provides policy advice and information with respect to the Province's fiscal, economic and budget policy and intergovernmental fiscal relations. The division co-ordinates the multi-year fiscal framework which forms the basis of the Province's overall budget plan. It also co-ordinates the preparation of the annual budget speech and production of the budget, monitors the budget plan over the course of the year, and monitors and reports on the Province's economic performance. Among the division's other responsibilities are revenue forecasting, economic forecasting and the provision of statistical data and analysis.

The division is also responsible for federal-provincial consultations and negotiations with respect to programs under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* and the Canada Pension Plan (CPP). It also has responsibility for provincial-municipal fiscal relations, including the administration of provincial-municipal funding arrangements.

The division represents the Province's interests through participation in various intergovernmental forums, and ensures that the Province's positions are clearly communicated to the federal government, other governments and other parties.

The division also continued to host participants in the New Brunswick Public Service Internship Program.

Division des politiques économiques et fiscales

La Division des politiques économiques et fiscales offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information concernant les politiques financières, économiques et budgétaires du gouvernement et les relations intergouvernementales sur le plan financier. Elle coordonne le plan financier pluriannuel, qui forme l'assise du plan budgétaire d'ensemble du gouvernement. Elle coordonne aussi la rédaction du discours du budget annuel et la préparation du budget, elle assure le suivi du plan budgétaire pendant l'exercice et elle suit de près le rendement économique de la province et en rend compte. La division a également d'autres responsabilités, notamment la prévision des recettes, la formulation des prévisions économiques et la présentation de données et d'analyses statistiques.

La division est aussi chargée des consultations et des négociations fédérales-provinciales relatives aux programmes établis en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et en vertu du Régime de pensions du Canada (RPC). En outre, elle assume la responsabilité des relations financières entre le gouvernement provincial et les municipalités, y compris l'administration d'ententes de financement provinciales-municipales.

La division veille aux intérêts du gouvernement en participant à diverses tribunes intergouvernementales et elle s'assure que les points de vue de ce dernier sont clairement communiqués au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et aux divers intéressés.

La division a continué à recevoir des stagiaires en vertu du Programme de stages dans les services publics du Nouveau-Brunswick.

Fiscal Policy Branch

The Fiscal Policy Branch is responsible for federal-provincial fiscal relations, fiscal and budget policy and provincial-municipal fiscal relations.

The branch contributes to the protection of the Province's financial interests by providing policy advice and information with respect to fiscal relations with the Government of Canada and other provincial governments. It is involved in intergovernmental negotiations and consultations on transfer programs and in the ongoing maintenance of such programs, as well as intergovernmental consultations on the Canada Pension Plan. The branch plays a key support role for intergovernmental meetings of finance ministers, deputies and First Ministers.

During the past year, the branch was involved in federal-provincial consultations on renewing the federal Equalization Program. In February 2004, the federal finance minister announced changes to the program that are anticipated to benefit the Province in the coming years.

Throughout the year, the branch was also involved in the work of provincial-territorial governments on key federal-provincial issues, including improving health care funding and strengthening Equalization. This included research, development of papers and the establishment of common positions.

The 2004-2005 federal budget announced additional funding in support of health care and other social programs, as well as transitional funding related to the renewal of the Equalization Program.

Direction des politiques fiscales

La Direction des politiques fiscales est chargée des relations fédérales-provinciales sur le plan financier, des politiques fiscales et budgétaires, et des relations provinciales- municipales sur le plan fiscales.

Élle veille à ce que les intérêts financiers de la province soient protégés en offrant des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fiscales avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux. Elle participe aux négociations et aux consultations intergouvernementales sur les programmes de transfert et au maintien de ces programmes, et elle prend part aux consultations intergouvernementales sur le Régime de pensions du Canada. De plus, elle joue un rôle de soutien important à l'occasion des réunions des ministres, des sous-ministres intergouvernementaux des finances et des premiers ministres.

Au cours de l'année écoulée, la direction a pris part à des consultations fédérales-provinciales sur le renouvellement du Programme de péréquation du gouvernement fédéral. En février 2004, le ministre fédéral des Finances a annoncé des changements au programme qui devraient profiter à la province dans les années à venir.

De plus, tout au long de l'année, la direction a participé au travail des gouvernements provinciaux et territoriaux sur des questions fédérales-provinciales clés, y compris l'amélioration du financement des soins de santé et le renforcement de la péréquation. Elle a pris part à la recherche, à l'élaboration de documents et à l'établissement de positions communes.

Le budget fédéral de 2004-2005 a annoncé des fonds supplémentaires pour les soins de santé et d'autres programmes sociaux, de même qu'un financement transitoire pour le renouvellement du Programme de péréquation.

The Fiscal Policy Branch also provides policy advice and information pertaining to fiscal and budget policy. Key elements of the branch's mandate are co-ordination of the multi-year fiscal framework and provincial budget, preparation of the budget speech, monitoring the budget plan, and co-ordinating the government's revenue forecast. The branch forecasts most of the Province's major revenue sources, including the major federal transfer programs and the income taxes. It also monitors the balanced budget legislation that requires an overall budgetary balance over the four-year period.

The Province achieved a cumulative surplus of $247.2 million over the four-year balanced budget period 2000-2001 to 2003-2004.

During the year, the branch was also involved in the development of a pre-budget consultation paper and in the pre-budget consultation process.

The Fiscal Policy Branch is also responsible for providing policy advice and information pertaining to provincial-municipal fiscal relations. It is responsible for the administration of provisions of the *Municipal Assistance Act*, including the annual determination of the unconditional grant and the monthly payment of municipal net budgets. This branch also administers the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement. Amounts paid are as follows:

- unconditional grant payments to municipalities for 2003-2004 totalled $65,464,672;
- $1,416,354 was remitted to municipalities under the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement.

La Direction des politiques fiscales offre aussi des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les politiques fiscales et budgétaires. La coordination du plan financier pluriannuel et du budget provincial, la préparation du discours du budget, le suivi du plan budgétaire et la coordination des prévisions des recettes du gouvernement représentent des éléments essentiels de son mandat. Elle prévoit la plupart des principales sources de recettes de la province, y compris les programmes de transfert d'importance et les impôts sur le revenu. Elle voit au respect de la loi relative au budget équilibré, qui vise un équilibre budgétaire global au cours d'une période de quatre ans.

La province a atteint un excédent cumulatif de 247,2 millions de dollars pour la période de quatre ans de budget équilibré, allant de 2000-2001 à 2003-2004.

Au cours de l'année, la direction a aussi participé à l'élaboration d'un document de consultation prébudgétaire, de même qu'au processus de consultation prébudgétaire.

La Direction des politiques fiscales est chargée aussi d'offrir des conseils d'orientation stratégique et de l'information concernant les relations provinciales-municipales sur le plan financier. Elle voit à l'application des dispositions de la *Loi sur l'aide aux municipalités*, y compris l'établissement de la subvention sans condition annuelle et le paiement mensuel des budgets municipaux nets. La direction administre l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes. Les montants suivants ont été versés:

- les subventions sans condition versées aux municipalités au cours de l'exercice de 2003-2004 se sont élevées à 65 464 672 $;
- un montant de 1 416 354 $ a été versé aux municipalités en vertu de l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes.

Economics and Statistics Branch

The Economics and Statistics Branch provides socio-economic research, analysis and information services to the government. Its mandate includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing economic forecasts for budget planning and other government decision-making, assessing the impact of economic developments upon the province, and assisting departments and agencies in accessing statistical information on the province.

In carrying out its economic function, the branch continued to document and analyze economic trends in the province and in its major export markets. It provided information and advice in the preparation of the government's economic agenda. The review of the Province's economic performance in 2003 and the outlook for 2004 were presented in its annual publication, *The New Brunswick Economy, 2004*, which was tabled in the Legislative Assembly March 30, 2004, along with the budget.

The branch is the source for economic intelligence and statistics contained within departmental publications. These documents include the *2004-2005 Budget*, the provincial Prospectus (18K), the Premier's *State of the Province Address*, Public Accounts briefings and the multi-year fiscal framework process. The branch also co-ordinates the publication of documents written by divisional staff. Staff of the branch made presentations on international, national and provincial economic conditions to the various divisions in the department, as well as other groups such as the provincial bond rating agencies. The branch also played a significant role in the 2004-2005 pre-budget consultation process, collating, reviewing and categorizing e-mails and written submissions by stakeholders.

Direction de l'économique et de la statistique

La Direction de l'économique et de la statistique offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information sur le plan socio-économique. Son mandat consiste, entre autres, à suivre de près les tendances actuelles au sein de l'économie et à en rendre compte, à établir des prévisions économiques en vue de la planification budgétaire et de la prise d'autres décisions gouvernementales, à évaluer les incidences de la fluctuation de la conjoncture économique sur la province et à aider les ministères et les organismes gouvernementaux à obtenir des données statistiques provinciales.

Pour s'acquitter de sa fonction sur le plan économique, la direction a poursuivi son analyse des tendances économiques dans la province et au sein de ses principaux marchés d'exportation. Elle a fourni de l'information et des conseils sur la préparation du plan d'action du gouvernement en matière économique. L'examen du rendement économique de la province en 2003 et les perspectives pour 2004 ont été présentés dans la publication annuelle intitulée *L'économie du Nouveau-Brunswick 2004*, déposée devant l'Assemblée législative le 30 mars 2004, en même temps que le budget.

La direction est la source des renseignements de nature économique et statistique qui sont présentés dans les publications du ministère. Ces documents incluent le *Budget 2004-2005*, le prospectus du gouvernement provincial (formulaire 18-K), le *Discours sur l'état de la province* du premier ministre, les documents d'information sur les comptes publics et le plan financier pluriannuel. Elle coordonne aussi la publication des documents rédigés par le personnel de la division. Le personnel de la direction a présenté des exposés sur les conditions économiques internationales, nationales et provinciales aux diverses divisions du ministère, de même qu'à des groupes tels les agences provinciales de cotation. La direction a aussi joué un rôle considérable dans le processus de consultation prébudgétaire de 2004-2005, se chargeant d'assembler, d'examiner et de catégoriser les messages électroniques et les présentations écrites des intervenants.

The branch conducted economic impact studies upon request from provincial departments and agencies. Staff used models such as the provincial forecasting model, the development of which was continued; Statistics Canada's Social Policy Simulation Database/Model, and provincial input/output tables. The branch also contributed technical assistance to an in-depth study of the forestry industry and on provincial and federal budgets.

La direction a réalisé des études d'incidence économique à la demande de ministères et d'organismes provinciaux. Pour ce faire, le personnel a utilisé des modèles tels le modèle de prévisions provincial, dont l'élaboration a été poursuivie, la base de données et le modèle de simulation de politique sociale de Statistique Canada, ainsi que des tableaux d'entrées-sorties provinciales. La direction a aussi fourni une aide technique pour une étude approfondie de l'industrie forestière et pour les budgets fédéral et provincial.

The statistical function of the branch is conducted under the *Statistics Act*. Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. In 2003-2004, expansion of content, as well as maintenance and updating of existing socio-economic and demographic data on the Department of Finance Web site, were undertaken to improve public access to statistical information on New Brunswick. Socio-economic profiles were assembled for provincial regions on an ad hoc basis.

Les activités de nature statistique de la direction sont menées en vertu de la *Loi sur la statistique*. Des statistiques sur la population et l'économie ont été présentées dans des bulletins distribués de façon régulière au sein du gouvernement provincial. En 2003-2004, le contenu du site Web du ministère des Finances a été élargi, et les données socio-économiques et démographiques existantes ont été maintenues et mises à jour afin de mettre davantage de données statistiques sur le Nouveau-Brunswick à la portée du public. La direction a aussi rassemblé, de façon ponctuelle, des profils socio-économiques des régions de la province.

The branch participates on numerous committees and consults with stakeholders regarding issues surrounding Statistics Canada data. The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in federal-provincial discussions of statistical issues through the Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy and its committees.

La direction participe aux travaux de nombreux comités et elle consulte les personnes intéressées sur des questions ayant trait aux données de Statistique Canada. Elle collabore étroitement avec Statistique Canada et elle représente le gouvernement à l'occasion des discussions fédérales-provinciales touchant les questions statistiques examinées par le Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique et ses comités.

The branch worked extensively on Statistics Canada's behalf, and in co-operation with provincial government officials, to expand New Brunswick's designated places (DPL) program for the 2006 Census. Work in this area continues. Projects that the branch consulted on included the 2006 Census Consultation, Aboriginal Statistics Initiative, Labour Force Survey Redesign, health care, labour relations, and intergovernmental and international affairs.

La direction a beaucoup travaillé pour Statistique Canada et en collaboration avec les représentants du gouvernement provincial pour élargir le programme de lieux désignés du Nouveau-Brunswick pour le Recensement de 2006. Ce travail se poursuit. Parmi les projets pour lesquels la direction a été consultée, notons les consultations sur le Recensement de 2006, l'initiative sur les statistiques autochtones, le remaniement de l'Enquête sur la population active, les soins de santé, les relations de travail et les affaires intergouvernementales et internationales.

Budget and Financial Management Division

The mission of the Budget and Financial Management Division is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

The division provides services in two core business areas: Board of Management secretariat services *(see page 16)*, and budget preparation and monitoring. The nature of these and other initiatives assigned to the division allows it to offer developmental opportunities for the government's internship program and, on occasion, secondments from other divisions of the department and the rest of government.

Budget Preparation and Monitoring

Officials of the division play a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the stated fiscal objectives of government. These plans are continually monitored so that changes in the fiscal forecast can be anticipated and responded to appropriately. The division provides analysis, advice and restraint options for consideration by government. It is also part of the division's mandate to monitor the budget and develop and co-ordinate the expenditure forecasts.

The division achieved the following objectives during the 2003-2004 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;

Division de la gestion financière et du budget

La mission de la Division de la gestion financière et du budget est de préconiser une utilisation efficace et efficiente des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

La division offre des services dans deux secteurs d'activité de base : services de secrétariat au Conseil de gestion *(voir la page 16)* et préparation et suivi du budget. La nature de ces services et les autres projets qui lui sont assignés lui permettent d'offrir des possibilités de perfectionnement par l'entremise du programme de stages gouvernemental et, à l'occasion, d'affectations provisoires de membres du personnel d'autres divisions du ministère et d'autres entités du gouvernement.

Préparation et suivi du budget

Les responsables de la Division de la gestion financière et du budget jouent un rôle clé dans l'élaboration des budgets et de la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels s'inscrivant dans les objectifs financiers énoncés par le gouvernement. Ces plans sont suivis de près de façon continuelle afin de prévoir tout changement dans les prévisions financières et d'y réagir de façon appropriée. La division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de restrictions. Le suivi du budget ainsi que l'élaboration et la coordination des prévisions de dépenses font aussi partie de son mandat.

Au cours de l'exercice de 2003-2004, la division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions des dépenses provinciales de façon trimestrielle et en vue des présentations sur le plan financier pluriannuel et du budget annuel;

- developed and implemented the 2004-2005 budget process for ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts consistent with government's fiscal plan;

- prepared the 2004-2005 Main Estimates;

- monitored spending of the ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;

- prepared the expenditure portion of the 2002-2003 Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts, and

- provided support to the Minister in the Legislative Assembly to obtain authority for appropriations as required under the *Financial Administration Act.*

- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 2004-2005 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à but spécial et le compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement;

- préparation du budget principal des dépenses pour l'exercice 2004-2005;

- surveillance des dépenses du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et du compte des organismes de services spéciaux au nom du président du Conseil de gestion;

- préparation de la section portant sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts figurant dans le volume 1 des Comptes publics de 2002-2003;

- soutenir le ministre pour l'affectation de crédits qui ont été votés à l'Assemblée législative conformément à la *Loi sur l'administration financière.*

Treasury Division

The Treasury Division is responsible for financing the Province's cash requirements; cash management for the Consolidated Fund; administration of outstanding debenture debt; liability and investment management; administration of various pension, sinking and special purpose trust funds; financial policy analysis and advice; Crown corporation and municipal financing, and strategic marketing of New Brunswick to investors.

Financial Operations and Policy

The branch is responsible for developing and co-ordinating the division's operating policies with respect to financing, investing and risk and liability management. It is responsible for credit assessment work, including maintenance of relevant databases and for forecasting and monitoring debt related costs. The branch is also responsible for co-ordinating work on special projects, providing advice to government on matters of a financial nature and matters related to the legislature, and managing the New Brunswick Municipal Finance Corporation.

During 2003-2004, the branch was involved in the Trans-Canada highway project, arranged and participated in presentations to credit rating agencies, assisted in the development of the fund agreement creating the Point Lepreau Used Fuel Management Fund, the fund agreement creating the Point Lepreau Decommissioning Fund and the Escrow Agreement. The branch also provided advice on a number of matters of a financial nature, co-ordinated meetings of the New Brunswick Municipal Finance Corporation and continued to be the departmental liaison for the Fredericton-Moncton highway project.

Division de la trésorerie

La Division de la trésorerie doit assurer le financement des besoins de trésorerie du gouvernement provincial, la gestion de la caisse du fonds consolidé, la gestion de la dette sous forme de débentures non amortie, la gestion du passif et des placements, l'administration des régimes de retraite, des fonds d'amortissement et des fonds en fiducie à but spécial, l'analyse des politiques financières et la prestation de conseils en la matière, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités, et la mise en valeur stratégique du Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs.

Politiques et opérations financières

Cette direction est chargée d'élaborer et de coordonner les politiques opérationnelles de la division quant au financement, aux placements et à la gestion des risques et du passif. Elle s'occupe des activités d'évaluation du crédit, y compris la mise à jour des banques de données pertinentes, ainsi que de la prévision et du suivi des coûts liés à la dette. Elle veille aussi à coordonner les activités relevant de projets spéciaux, à conseiller le gouvernement sur des questions d'ordre financier ou ayant trait à l'Assemblée législative et à gérer la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Durant l'exercice de 2003-2004, la direction a participé au projet de la route transcanadienne, elle a joué un rôle, à titre d'organisatrice et de participante, dans les exposés aux agences d'évaluation du crédit et elle a pris part à l'élaboration de l'entente de financement qui a créé le fonds de gestion du combustible épuisé de Point Lepreau, de l'entente de financement qui a créé le fonds de déclassement de Point Lepreau et du contrat de dépôt entre les mains d'un tiers. Elle a également donné des conseils sur un certain nombre de questions financières, elle a coordonné les réunions de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick et elle a continué à jouer un rôle de liaison ministérielle pour le projet de la route reliant Fredericton et Moncton.

Liability and Risk Management

The branch is responsible for long-term financing for the Province and its agencies, management of liabilities for the Province and the New Brunswick Municipal Finance Corporation, and management of financial assets. The branch consists of a capital markets group and a trust fund administration group.

Capital Markets

This group is responsible for all operational aspects associated with outstanding and new debenture issues including settlement, reporting and liability management. It makes recommendations respecting the methods and timing of long-term financing for the Province, NB Power and the New Brunswick Municipal Finance Corporation. The group also contributes to special projects related to Provincial funding and investments.

During 2003-2004 the group negotiated the sale of public bond issues totalling $600 million and private issues totalling $249 million in addition to the sale of $71 million worth of bonds to the Canada Pension Plan Investment Fund. Approximately $287 million was used for general Provincial purposes, $336 million to refinance maturing issues and $150 million for NB Power's general purposes and refinancing as well as $147 million for decommissioning/used fuel management associated with the Point Lepreau nuclear generating station.

Two bond issues, totalling nearly $93 million, were negotiated for the New Brunswick Municipal Finance Corporation. The group also administers certain financial aspects of the corporation.

Gestion du passif et des risques

Cette direction est chargée du financement à long terme du gouvernement provincial et de ses organismes, de la gestion du passif de la province et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, ainsi que de la gestion des avoirs financiers. Elle se compose de deux sections chargées respectivement des marchés financiers et de l'administration des fonds en fiducie.

Marchés financiers

Cette section est chargée de tous les aspects opérationnels associés aux débentures non amorties et aux nouvelles débentures, y compris le règlement, l'établissement de rapports et la gestion du passif. Elle formule des recommandations sur les méthodes et le calendrier de financement à long terme du gouvernement, d'Énergie NB et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. La section participe aussi à des projets spéciaux liés au financement et aux investissements provinciaux.

Au cours de l'exercice de 2003-2004, cette section a négocié des émissions publiques d'obligations totalisant 600 millions de dollars et des émissions privées totalisant 249 millions de dollars, en plus de vendre des obligations pour un total de 71 millions de dollars au Fonds d'investissement du Régime de pensions du Canada. Environ 287 millions de dollars ont été utilisés pour les besoins généraux de la province, 336 millions de dollars ont servi à refinancer les obligations arrivées à échéance, 150 millions de dollars ont été consacrés au refinancement et aux besoins généraux d'Énergie NB et 147 millions de dollars ont été utilisés pour le déclassement de la centrale nucléaire de Point Lepreau et la gestion du combustible épuisé.

Deux émissions d'obligations, d'une valeur totale de 93 millions de dollars, ont été négociées pour la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. La section administre également certains aspects financiers de la Corporation.

Trust Fund Administration

The group is responsible for advising the Minister of Finance and the Board of Management on trusteeship issues. The Minister of Finance is trustee for 11 sinking and special purpose trust funds, and the Board of Management is trustee for three pension plans.

The group administers the trustee functions required by legislation, including financial controls, preparation and analysis of financial statements, custody of securities, authorization of payments out of the funds, deposits into funds, the receipt of sinking fund installments and analysis of pension liabilities.

With respect to the pension plans for which Board of Management is trustee, Trust Fund Administration is responsible for recommending external investment managers to the board, measuring the performance of these managers, the drafting of investment policies and acting as the liaison between pension committees, Board of Management and external consultants.

The group also provides investment advice to an independently trusteed pension plan for certain provincial employees.

Treasury Services

The branch is responsible for the cash management of the Province's Consolidated Fund, sinking fund and various trust funds, as well as the Province's overall banking arrangements. Specific functions include preparing cash flow forecasts; carrying out short-term borrowing for the Province and its agencies through its treasury bill program, as well as short-term investing for the Province, its agencies and trust funds; executing foreign exchange transactions on behalf of the Province and trust funds; executing bond purchases on behalf of the sinking and trust funds; as well as receiving and depositing all revenues in a timely way to minimize short-term financing charges.

Administration des fonds en fiducie

Cette section offre des conseils au ministre des Finances et au Conseil de gestion sur les questions de gestion fiduciaire. Le ministre des Finances est le fiduciaire de onze fonds d'amortissement et fonds en fiducie à but spécial, tandis que le Conseil de gestion administre trois régimes de retraite.

La section assume les fonctions relatives à l'administration fiduciaire exigées par la loi, à savoir le contrôle financier, la préparation et l'analyse des états financiers, la garde des titres, l'autorisation d'effectuer des paiements sur les fonds en fiducie, les dépôts sur les fonds en fiducie, la perception des versements aux fonds d'amortissement et l'analyse du passif découlant des régimes de retraite.

En ce qui a trait aux régimes de pension dont le Conseil de gestion est fiduciaire, la Section de l'administration des fonds en fiducie s'occupe de faire des recommandations au Conseil pour des gestionnaires des placements de l'extérieur, de mesurer le rendement de ces gestionnaires, de préparer l'ébauche des politiques de placement et d'assurer la liaison entre les comités de pension, le Conseil de gestion et les consultants de l'extérieur.

La section fournit également des conseils en matière de placement pour un régime de retraite de certains employés du gouvernement provincial, qui est géré par un fiduciaire indépendant.

Services de trésorerie

Cette direction est chargée de la gestion des caisses du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et des divers fonds en fiducie du gouvernement provincial, ainsi que des ententes bancaires générales de ce dernier. Parmi ses fonctions, notons la préparation des prévisions des mouvements de trésorerie, la souscription d'emprunts à court terme pour le compte du gouvernement provincial et de ses organismes au moyen de son programme de bons du Trésor, la réalisation de placements à court terme pour le gouvernement, ses organismes et ses fonds en fiducie, l'exécution d'opérations de change pour le compte du gouvernement et de ses fonds en

The branch also has responsibility for all of the Province's banking arrangements and negotiation of banking fees as well as special finance or banking agreements.

During 2003-2004, the branch borrowed $3.3 billion in short-term provincial bills, transacted $517.9 million in foreign exchange, and invested $49.8 billion in short-term investments, as well as $449.7 million in long-term instruments over the past fiscal year.

Investor Relations

The branch is responsible for the strategic marketing of New Brunswick to the financial community in Canada and abroad. The branch produces and distributes timely and pertinent information that accurately reflects the Province's financial and economic position to assist investors in their decisions regarding Province of New Brunswick securities. The branch maintains regular contact with the financial community and provides advice to government regarding investor relations.

The Province's financial and economic position was actively promoted within the financial markets and to select business media outside the province. A financial facts sheet was produced and distributed to key financial contacts. These contacts were also kept informed of important financial issues regarding New Brunswick. An investor relations Web presence is maintained. The branch has also developed and activated an investor relations database and tracking system. Presentations about the Province's economic and fiscal position were made to several groups of investors.

fiducie, l'achat d'obligations au nom des fonds d'amortissement et en fiducie, ainsi que la perception et le dépôt en temps opportun de toutes les recettes de façon à minimiser les frais de financement à court terme. Cette direction est également chargée de la totalité des ententes bancaires et de la négociation des frais bancaires ainsi que des ententes financières ou bancaires particulières.

Durant l'exercice de 2003-2004, la direction a fait des emprunts à court terme de 3,3 milliards de dollars et effectué des opérations de change pour une valeur de 517,9 millions de dollars. Au cours de cet exercice financier, elle a aussi investi 49,8 milliards de dollars à court terme et 449,7 millions de dollars à long terme.

Relations avec les investisseurs

La direction est chargée de la mise en valeur stratégique du Nouveau-Brunswick auprès de la communauté financière du Canada et de l'extérieur. Elle produit et distribue des renseignements opportuns et pertinents qui représentent avec exactitude la situation financière et économique de la province afin de guider la prise de décisions des investisseurs concernant les titres émis par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. De plus, elle maintient un contact régulier avec les milieux financiers et elle conseille le gouvernement en matière de relations avec les investisseurs.

La situation financière et économique de la province a été activement mise en valeur auprès des marchés financiers et de médias d'affaires choisis de l'extérieur de la province. Un survol des données financières a été produit et distribué à des personnes-ressources des milieux financiers, qui ont été tenues au courant des questions importantes concernant le Nouveau-Brunswick sur le plan financier. Une section portant sur les relations avec les investisseurs est maintenue sur le site Internet. La direction a de plus élaboré et lancé une base de données et un système de suivi des relations avec les investisseurs. Des exposés sur la situation financière et économique de la province ont été présentés à plusieurs groupes d'investisseurs.

Revenue and Taxation Division

The Revenue and Taxation Division provides policy advice, information and recommendations with respect to the analysis, design and implementation of the Province's tax policies and provides fair, effective and efficient administration of tax and regulatory programs. It also provides policy advice and information in respect of federal-provincial-territorial tax policy relations.

The division also provides policy advice on the development, implementation and administration of New Brunswick's lottery and gaming policy.

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and analyzes tax policy issues. It develops options, provides information, advice and recommendations, and implements legislative measures in support of the government's tax policy priorities. The policy work of the branch includes all areas of taxation: income tax (corporate and personal); consumption taxes (HST, gasoline and motive fuel tax, tobacco tax); property tax, and other taxes. In addition, the branch provides support to the government in the development and implementation of lottery and gaming policy.

Responsibilities of the Tax Policy Branch include:

- analysis of social, economic and revenue impacts of the Province's tax system and tax policy options;
- design and formulation of tax measures, benefits and credits;

Division du revenu et de l'impôt

La Division du revenu et de l'impôt offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information et elle formule des recommandations au sujet de l'analyse, de l'élaboration et de la mise en place des politiques fiscales du gouvernement. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes d'impôt et de réglementation. Elle offre également des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques fiscales.

La division fournit aussi des conseils d'orientation stratégique sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'administration de la politique du Nouveau-Brunswick sur les loteries et les jeux de hasard.

Direction de la politique de l'impôt

La Direction de la politique de l'impôt effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques fiscales. Elle élabore des options, elle offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et elle met en œuvre des mesures législatives appuyant les priorités du gouvernement en matière de politiques fiscales. Le travail d'élaboration des politiques de la direction a trait à tous les aspects de l'imposition: impôt sur le revenu (des sociétés et des particuliers), taxes à la consommation (TVH, taxe sur l'essence et les carburants, taxe sur le tabac), impôt foncier et autres taxes. La direction offre également du soutien au gouvernement pour l'élaboration et l'application de politiques relatives aux loteries et aux jeux de hasard.

Les responsabilités de la Direction de la politique de l'impôt sont les suivantes:

- analyse des incidences sociales et économiques du système d'imposition provincial et des options en matière de politiques fiscales et de leurs répercussions sur les recettes;
- conception et formulation de mesures, d'avantages et de crédits d'impôt;

- development and implementation of tax and gaming legislation and regulations;
- development of tax studies and discussion papers;
- development of tax models in support of tax research;
- development of tax policy options and proposals for the annual budget and, subsequently, the drafting of the tax measures section of the budget document;
- provision of policy advice and information in respect of tax policy relations with the Government of Canada and other provincial governments;
- negotiation of tax co-operation, collection and administration agreements plus the ongoing maintenance of those agreements with the federal government;
- negotiation and liaison with the federal government regarding tax policy matters including HST, tobacco tax, personal income tax and corporate income tax;
- provision of information to the general public and the private sector in the interest of providing a better understanding of tax policy measures and the tax system in general;
- monitoring of tax developments in other jurisdictions;
- development and implementation of New Brunswick's policies with respect to lotteries, gaming and harness racing;
- provision of policy advice, information and liaison with First Nations with respect to revenue-sharing agreements, and

- élaboration et mise en œuvre des lois et des règlements en matière d'imposition et de jeux de hasard;
- réalisation d'études et de documents de travail sur la fiscalité;
- élaboration de modèles d'imposition à l'appui des recherches dans ce domaine;
- élaboration d'options en matière de politiques fiscales et de propositions pour le budget annuel, puis rédaction de la section du document budgétaire portant sur les mesures fiscales;
- prestation de conseils d'orientation stratégique et d'information sur les relations avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux en matière de politiques fiscales;
- négociation d'ententes de collaboration, de perception et d'administration fiscales, et maintien de ces ententes avec le gouvernement fédéral;
- négociation et liaison avec le gouvernement fédéral concernant des questions de politiques fiscales, y compris en ce qui a trait à la TVH, à la taxe sur le tabac, à l'impôt sur le revenu des particuliers et à l'impôt sur le revenu des sociétés;
- prestation de renseignements au grand public et au secteur privé afin d'assurer une meilleure compréhension des mesures relatives aux politiques fiscales et du système d'imposition en général;
- suivi de la structure fiscale des autres provinces;
- élaboration et mise en œuvre des politiques du Nouveau-Brunswick en matière de loteries, de jeux de hasard et de courses attelées;
- conseils d'orientation stratégique, information et liaison avec les Premières nations cocnernant les ententes de partage des recettes;

- provision of secretariat services to the Lotteries Commission of New Brunswick.

In 2003-2004, the branch designed the regulations for the Small Business Investor Tax Credit which provides a 30% non-refundable personal income tax credit of up to $15,000 per year on eligible investments made by New Brunswickers. Provisions in the regulations under the *Small Business Investor Tax Credit Act* include: a minimum of $10,000 of capital to be raised; a minimum of 75 per cent of wages and salaries to be paid in New Brunswick by a qualifying corporation; the method for calculating the total assets of a corporation and its associated corporations; a minimum of three investors is required to purchase eligible shares; a minimum of $1,000 to be invested by an investor; the deadline for the application for the tax credit and required accompanying documentation; circumstances where early redemption, disposal or transfer of shares are permitted without penalty, and requirements for the annual filing by corporations.

The *Small Business Investor Tax Credit Act* received Royal Assent on April 11, 2003, and came into force on Aug. 1, 2003.

The branch implemented amendments to the *Assessment Act*, the *Municipal Assistance Act*, and the *Municipalities Act* to provide the four publicly funded universities with an exemption from both provincial and municipal property tax, excluding property that is used for commercial purposes. These amendments also enabled each of the affected municipalities to be fully compensated for the property tax exemption through an annual grant from the Province.

The branch also developed options regarding the property tax treatment of St. Stephen's University. This subsequently led to the introduction of

- prestation de services de secrétariat à la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick.

En 2003-2004, la direction a conçu les règlements du crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, qui prévoit un crédit d'impôt sur le revenu des particuliers non remboursable de 30 %, jusqu'à concurrence de 15 000 $ par année, pour les investissements admissibles faits par des gens du Nouveau-Brunswick. Les dispositions des règlements établis en vertu de la *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises* comprennent ce qui suit : le montant des capitaux à réunir doit s'élever à un minimum de 10 000 $; au moins 75 % de la masse salariale doit être constituée de salaires et de traitements versés à des résidents du Nouveau-Brunswick par une société admissible; la méthode à utiliser pour calculer l'actif total de la société et des sociétés associées; au moins trois investisseurs sont tenus d'acheter les actions admissibles; chaque investisseur doit verser au moins 1 000 $; la date limite pour présenter la demande de crédit d'impôt et la documentation d'accompagnement exigée; les circonstances dans lesquelles le rachat anticipé, l'aliénation ou le transfert d'actions sont permis sans pénalité; les exigences relatives aux déclarations annuelles des sociétés.

La *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises* a reçu la sanction royale le 11 avril 2003 et est entrée en vigueur le 1er août 2003.

La direction a apporté des modifications à la *Loi sur l'évaluation*, à la *Loi sur l'aide aux municipalités* et à la *Loi sur les municipalités* afin d'exempter les quatre universités subventionnées par l'État de l'impôt foncier provincial et municipal, à l'exclusion des propriétés exploitées à des fins commerciales. Ces modifications prévoient aussi une subvention annuelle du gouvernement provincial aux municipalités touchées, qui sont entièrement dédommagées de l'exemption de l'impôt foncier.

La direction a aussi élaboré des options pour le traitement de l'impôt foncier de l'Université St. Stephen's. Services Nouveau-Brunswick a par

amendments to the *Assessment Act* by Service New Brunswick, which provided St. Stephen's University with an exemption from both provincial and municipal property taxes, effective for the 2004 taxation year.

Under the *Lotteries Act*, the Province may enter into agreements with First Nations for sharing of revenue from video lottery terminals located on the First Nation. In co-operation with the Department of Justice, the branch led the initiative to negotiate and develop a new gaming agreement with Elsipogtog First Nation. The agreement between Elsipogtog First Nation and the Province was signed in October 2003.

Revenue Administration Branch

The Revenue Administration Branch administers assigned revenue and taxation programs associated primarily with real property and consumption taxes.

The branch is headed by the provincial tax commissioner and consists of three operational sections: Tax Program Administration, Audit Services and Account Management.

Tax Program Administration

The Tax Program Administration section is responsible for the administration of the property and consumption tax programs, and provides other general administrative services to the branch. This section consists of the Tax Program Unit and the Inspection and Investigation Unit.

Tax Program Unit

Responsibilities include:

- development and ongoing review of tax guides, bulletins and tax information posted on the department's Web site;

la suite introduit des modifications à la *Loi sur l'évaluation*, offrant à l'Université St. Stephen's une exemption de l'impôt foncier provincial et municipal à compter de l'année d'imposition 2004.

En vertu de la *Loi sur les loteries*, le gouvernement provincial peut conclure des ententes avec les Premières nations pour le partage des recettes des appareils de loterie vidéo exploités dans les Premières nations. En collaboration avec le ministère de la Justice, la direction a dirigé la négociation et l'élaboration d'une nouvelle entente sur les loteries avec la Première nation d'Elsipogtog. L'entente entre la Première nation d'Elsipogtog et le gouvernement provincial a été signée en octobre 2003.

Direction de l'administration du revenu

La Direction de l'administration du revenu administre les programmes ayant trait aux recettes et à l'imposition associés principalement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation.

Elle est dirigée par le commissaire de l'impôt provincial et elle se compose de trois sections: Administration des programmes d'impôt, Services de vérification et Gestion des comptes.

Administration des programmes d'impôt

La Section de l'administration des programmes d'impôt est chargée d'administrer les programmes d'impôt foncier et de taxes à la consommation, en plus d'offrir d'autres services administratifs généraux à la direction. Elle se compose de l'Unité des programmes d'impôt et de l'Unité des inspections et des enquêtes.

Unité des programmes d'impôt

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes :

- élaboration et examen continu des guides, des bulletins et des renseignements fiscaux affichés sur le site Web du ministère;

- development and ongoing review of administrative policies and procedures;
- provision of information to the public, expert advice and consultation;
- provision of registration and licensing services for taxation programs;
- assistance with the development of the Revenue and Taxation Division's legislative proposals;
- responding to objections and appeals;
- reviewing tax objections filed under the *Revenue Administration Act* and representing the department at the appeal level when decisions are contested;
- reviewing informal appeals from suspension or cancellation of tobacco wholesale vendor and tobacco retail vendor licences under the *Tobacco Tax Act*;
- reviewing disputes regarding director's liability under the *Revenue Administration Act*;
- liaison with the stakeholders and special interest groups regarding the administration of real property and consumption tax programs;
- interpretations of tax legislation relevant to Native issues and development of processes for delivering Section 87 exemptions under the federal *Indian Act*;
- interpretations of tax legislation, including training for internal staff and direction to taxpayers, and
- leadership in the preparation of training and operational manuals.

- élaboration de directives et de méthodes administratives, et examen continu de celles-ci;
- renseignements au public, conseils de spécialistes et services de consultation;
- services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences relativement aux programmes d'impôt;
- aide à l'élaboration des propositions législatives de la Division du revenu et de l'impôt;
- traitement des oppositions aux avis de cotisation et des appels;
- examen des oppositions aux avis de cotisation déposées en vertu de la *Loi sur l'administration du revenu* et représentation du ministère en appel lorsque les décisions sont contestées;
- examen des appels informels découlant de la suspension ou de l'annulation du permis des grossistes et détaillants du tabac en vertu de la *Loi de la taxe sur le tabac*;
- examen des litiges relatifs à la responsabilité du directeur sous le régime de la *Loi sur l'administration du revenu*;
- liaison avec les divers intervenants et les groupes d'intérêts concernant l'application des programmes d'impôt foncier et de taxes à la consommation;
- interprétation des lois fiscales applicables aux questions autochtones, et élaboration de processus pour accorder des exemptions en vertu de l'article 87 de la *Loi sur les Indiens* du gouvernement fédéral;
- interprétation des lois fiscales, incluant l'offre d'une formation au personnel interne et la transmission de directives aux contribuables;
- direction de la préparation des manuels de formation et d'exploitation.

Administrative accomplishments of the unit during the 2003-2004 fiscal year included:

- response to 15 objections and three appeals;
- implementation of new tax returns for tobacco reporting for collectors on the sales method and for those on the purchase method; the objective was to clarify the distinctions between the two methods, thereby decreasing the incidences of reporting irregularities;
- participation in the federal/provincial/industry Canadian Fuel Tax Council and the National Tobacco Tax Committee, the mandate of which is to simplify and standardize the administration and collection of fuel and tobacco tax revenues across the country;
- developed and implemented an online procedures manual for use by staff at Service New Brunswick to aid in the application of the Provincial Vehicle Tax (PVT) and the Tangible Personal Property Tax (TPPT);
- monitored the performance of, and provided statistics on, the different tax programs;
- provision of ongoing instruction to, and monitoring of, service delivery agents;
- liaison with Service New Brunswick to improve delivery of licensing and registration services to the trucking industry;
- responded to 72,832 public inquiries on tax and regulatory matters;
- implementation of an administrative process in order to deliver Section 87 exemptions under the federal *Indian Act* for tobacco, gasoline and diesel fuel on the reserves including Eel River

Parmi les réalisations administratives de l'unité au cours de l'exercice 2003-2004, notons les suivantes :

- traitement de 15 oppositions aux avis de cotisation et de trois appels;
- mise en œuvre de nouvelles déclarations de revenus pour les produits du tabac à l'intention des percepteurs qui utilisent la méthode de la vente et pour ceux qui utilisent la méthode de l'achat; l'objectif consiste à distinguer les deux méthodes pour réduire les incidences d'irrégularités dans les déclarations;
- participation au projet fédéral-provincial de la taxe sur le carburant et au comité national de la taxe sur le tabac, dont le mandat est de simplifier et d'uniformiser, à l'échelle du pays, l'administration et la perception des recettes provenant des taxes sur les carburants et le tabac;
- élaboration et mise en œuvre d'un manuel des méthodes en ligne à l'intention du personnel de Services Nouveau-Brunswick pour l'aider dans l'application de la taxe provinciale sur les véhicules (TPV) et de la taxe sur les biens personnels désignés (TBPD);
- suivi des résultats des différents programmes d'impôt et présentation de statistiques sur ces programmes;
- direction et suivi continus des activités des agents de prestation des services;
- liaison avec Services Nouveau-Brunswick pour améliorer la prestation des services d'enregistrement et de délivrance de permis et licences offerts aux intervenants du secteur du camionnage;
- traitement de 72 832 demandes de renseignements du public sur des questions de fiscalité et de réglementation;
- mise en œuvre d'un processus administratif permettant d'accorder des exemptions en vertu de l'article 87 de la *Loi sur les Indiens* pour les produits du tabac, l'essence et le

Bar First Nation, Bouctouche First Nation and Pabineau First Nation;

- created Web-based desktop administrative procedures for processing Native tobacco, gasoline and diesel fuel retailer's returns;
- enhanced and maintained the tax program information available on the departmental Web site, and
- administration of a licensing program covering 1,103 registrants under the International Fuel Tax Agreement (IFTA), 40 gasoline and motive fuel wholesalers and 805 retailers, 44 tobacco wholesalers, 1,916 tobacco retailers and 3,661 exempt fuel card holders.

Inspection and Investigation Unit

Responsibilities include:

- education of vendors and consumers to enhance voluntary compliance with the tax laws administered by the branch;
- performing inspections and investigations of the operations of taxpayers and collectors to ascertain compliance with legislative and regulatory requirements, and
- undertaking corrective measures where necessary.

During the fiscal year, the unit continued to provide and/or acquire training in various program areas, with particular emphasis on fuel consumer groups, the IFTA program, the administrative agreements established with various First Nations, and general legal aspects of inspection and investigation.

carburant diesel dans les réserves, y compris la Première nation d'Eel River Bar, la Première nation de Bouctouche et la Première nation de Pabineau;

- établissement de méthodes administratives sur le Web pour traiter les déclarations des détaillants de tabac, d'essence et de carburant diesel autochtones;
- amélioration et tenue des renseignements relatifs aux programmes d'impôt sur le site Web du ministère;
- administration d'un programme de délivrance de permis et de licences applicable à 1 103 inscrits en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, à 40 grossistes d'essence et de carburants, à 805 détaillants d'essence et de carburants, à 44 grossistes de tabac, à 1 916 détaillants de tabac et à 3 661 titulaires d'une carte d'exemption de la taxe sur les carburants.

Unité des inspections et des enquêtes

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes:

- sensibilisation des vendeurs et des consommateurs en vue d'améliorer l'observation volontaire des lois fiscales qui relèvent de la direction;
- inspection des activités des contribuables et des percepteurs de taxes et réalisation d'enquêtes afin de veiller au respect des lois et des règlements;
- mise en place de mesures correctives, au besoin.

Au cours de l'exercice financier, l'unité a continué à fournir et à acquérir de la formation dans divers secteurs de programme, mettant un accent particulier sur les groupes de consommateurs de carburants, l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, les ententes administratives établies avec diverses Premières nations et les aspects juridiques des inspections et des enquêtes.

Accomplishments of the unit during the fiscal year 2003-2004 include:

- 1,456 tobacco retailer inspections and 637 fuel retailer inspections;
- 209 tobacco retailer educational visits and 112 fuel retailer educational visits;
- 510 educational visits to exempt fuel card holders, and
- 116 investigations of various types.

These resulted in:

- 188 tickets of which 66 were for tobacco violations and 122 were for fuel violations; also, 143 were warnings and 45 were fines amounting to $15,050;
- 20 seizures of tobacco, and
- 26 referrals to audit.

In addition, presentations about tobacco have been provided to local law enforcement and regulatory agencies. This resulted in an increase in charges eligible to be laid under the *Tobacco Tax Act* where the amounts exceeded $525,000.

Audit Services

A key component of maximizing voluntary compliance is an effective auditing program targeted at areas of revenue risk. The section is committed to ensuring that a level playing field exists for all taxpayers and for allocating its resources to ensure maximum compliance with the assigned laws.

Parmi les réalisations de l'unité au cours de l'exercice 2003-2004, notons les suivantes :

- 1 456 inspections auprès de détaillants de tabac et 637 inspections auprès de détaillants de carburants;
- 209 visites à des fins éducatives auprès de détaillants de tabac et 112 auprès de détaillants de carburants;
- 510 visites à des fins éducatives auprès des titulaires d'une carte d'exemption de la taxe sur les carburants;
- 116 enquêtes variées.

Ces démarches ont donné lieu à :

- 188 contraventions, dont 66 pour des infractions relatives au tabac et 122 pour des infractions relatives au carburant. De plus, 143 des contraventions étaient des mises en garde et 45 étaient des amendes s'élevant à 15 050 $;
- 20 saisies de tabac;
- 26 renvois aux Services de vérification.

En outre, des exposés sur le tabac ont été présentés à la police et aux organismes de réglementation à l'échelle locale, ce qui a suscité une augmentation des accusations admissibles en vertu de la *Loi de la taxe sur le tabac*, le total des amendes dépassant 525 000 $.

Services de vérification

Un programme de vérification efficace ciblant les domaines à risque en matière de revenu représente un élément essentiel pour maximiser l'observation volontaire. Les Services de vérification sont résolus à veiller au traitement équitable de tous les contribuables et à allouer les ressources de façon à garantir une conformité maximale aux lois pertinentes.

Audit Services is responsible for:

- delivering a comprehensive tax auditing program with a primary focus on gasoline and motive fuel tax and tobacco tax, but also including bulk sales clearance certificate requests pertaining to the former *Social Services and Education Tax Act;*

- conducting fuel tax audits on New Brunswick - based inter-jurisdictional carriers as a member jurisdiction of IFTA;

- performing audits on registration fees on New Brunswick-based inter-jurisdictional carriers as a member of the International Registration Plan (IRP) on behalf of the Department of Public Safety;

- reviewing allocations of income by corporations under income tax and large corporation capital tax legislation;

- performing audits on lottery licence holders under the Lotteries Commission terms and conditions, in conjunction with the Department of Public Safety;

- providing guidance and feedback in drafting and implementing legislation, conducting special projects and providing support to the appeal process, and

- strategically working, as part of a national initiative, to reduce the number of individuals and businesses operating in the underground economy.

Les responsabilités des Services de vérification sont les suivants:

- appliquent un programme exhaustif de vérification fiscale portant principalement sur la taxe sur l'essence et les carburants et la taxe sur le tabac, mais incluant les demandes de certificat d'attestation de paiement de la taxe pour les ventes en bloc concernant l'ancienne *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation*;

- à titre de gouvernement membre de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, les services réalisent des vérifications relativement à la taxe sur les carburants auprès de transporteurs basés au Nouveau-Brunswick qui se déplacent au Canada et aux États-Unis;

- à titre de membre du Plan international d'immatriculation, les services réalisent au nom du ministère de la Sécurité publique des vérifications relatives aux droits d'immatriculation auprès des transporteurs basés au Nouveau-Brunswick qui se déplacent au Canada et aux États-Unis;

- examinent la répartition des revenus des sociétés en vertu des dispositions législatives concernant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital des grandes sociétés;

- réalisent des vérifications de titulaires d'une licence de loteries en vertu des modalités de la Commission des loteries, et ce, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique;

- offrent des conseils et des commentaires en vue de la rédaction et de la mise en œuvre des lois, réalisent des projets spéciaux et offrent un soutien relatif au processus d'appel;

- participent de façon stratégique à une mesure nationale visant à réduire le nombre de personnes et d'entreprises œuvrant au sein de l'économie souterraine.

Enhancing voluntary compliance represents a significant element in the branch's core responsibility of collecting taxes. It is believed that attitudes towards compliance with tax laws may be positively influenced at earlier stages with effective education programs.

Le renforcement de l'observation volontaire des lois est un élément important de la responsabilité fondamentale de la direction, qui consiste à percevoir les taxes. Les Services de vérification sont d'avis qu'il est possible d'influencer positivement les attitudes à l'égard de l'observation des lois fiscales en offrant, dès le départ, des programmes éducatifs efficaces.

During 2002-2003, efforts continued to update policies, procedures and systems in order to automate audit operations. The section developed computerized working papers, on behalf of the Department of Public Safety, for the IRP program.

Au cours de l'exercice 2002-2003, on a continué de mettre à jour les directives, les façons de procéder et les systèmes dans le but d'informatiser les activités de vérification. La section a élaboré, pour le compte du ministère de la Sécurité publique, des documents de travail informatisés pour le programme du Plan international d'immatriculation.

The emphasis is on risk-based account selection to encourage taxpayer compliance, provide education and ensure geographic and industry coverage.

L'accent est mis sur la sélection des comptes en fonction du risque, afin de favoriser l'observation fiscale, de sensibiliser les contribuables et d'étendre la vérification aux différentes régions et aux divers secteurs d'activité.

The audit program continued to focus on areas with identified risk factors as well as a number of cases selected at random. It is designed to support the voluntary nature of the tax collection system by:

Le programme de vérification a continué de porter principalement sur les domaines pour lesquels des facteurs de risque ont été établis, ainsi que sur un certain nombre de cas sélectionnés au hasard. Ces activités visent à appuyer la nature volontaire du système de perception des taxes :

- giving reassurance to compliant taxpayers/collectors that all who have an obligation will pay their fair share and will be treated consistently, and
- identifying taxpayers/collectors that are not paying or collecting the tax, recouping the revenue lost and applying the applicable penalties.

- en assurant les contribuables et les percepteurs de taxes qui sont respectueux des règles que tous verseront leurs justes parts et seront traités de la même façon;
- en détectant les cas de non-versement ou de non-perception des taxes, en récupérant les recettes non perçues et en imposant les pénalités applicables.

For the fiscal year ending March 31, 2004, 426 gasoline and motive fuel audits were completed under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*. This included nine audits and three books and records reviews on wholesalers, 69 audits on retailers, 184 books and records reviews on exempt groups, 56 audits on

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004, 426 vérifications ont été réalisées en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. Neuf vérifications et trois examens des livres comptables ont porté sur des grossistes; 69 vérifications ont porté sur des détaillants; 184 examens des livres

farmers, 27 audits on wood producers, 18 audits on fishers, eight audits on manufacturers, one audit on a forest worker, one audit on a silviculturist, one audit on an aquaculturist, two audits/investigations, seven objections and appeals and 40 refund reviews.

comptables ont porté sur des groupes exemptés; 56 vérifications ont porté sur des fermiers, 27, sur des producteurs de bois, 18, sur des pêcheurs, huit, sur des fabricants, une, sur un travailleur forestier, une, sur un sylviculteur, et une, sur un aquaculteur. De plus, deux vérifications et enquêtes, sept oppositions aux avis de cotisation et appels et 40 remboursements ont fait l'objet d'une vérification.

Also during the year, 38 audits were completed under the IFTA: 17 high distance audits, five low distance audits, 14 medium distance audits and two investigations.

En outre, 38 vérifications ont été réalisées au cours de l'exercice en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, soit 17 vérifications de transporteurs ayant parcouru de grandes distances, cinq, de faibles distances et 14, des distances moyennes, de même que deux enquêtes.

Under the IRP, the team has performed 39 audits.

L'équipe a mené 39 vérifications en vertu du Plan international d'immatriculation.

The Audit Services section also reviewed 296 IFTA and IRP audits performed by other jurisdictions on our behalf.

De plus, les Services de vérification ont passé en revue 296 vérifications réalisées en notre nom par d'autres pays en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants et du Plan international d'immatriculation.

During the year, the tobacco team completed 72 audits and 36 books and records reviews on retail vendors; 13 wholesale vendor audits, and processed two refunds at the wholesale level. Also, four audits/investigations were performed. There were also two tobacco wholesale audits in progress at fiscal year-end. Some investigative work was required on several accounts.

Au cours de l'exercice, l'équipe chargée du respect des règles relatives au tabac a réalisé 72 vérifications et 36 examens des livres comptables portant sur des détaillants et 13 vérifications portant sur des grossistes. De plus, elle a procédé à deux remboursements à des grossistes, de même qu'à quatre vérifications et enquêtes. En fin d'exercice, deux vérifications portant sur des grossistes de tabac étaient en cours. Plusieurs comptes ont nécessité des travaux d'enquête.

Auditing under the *Social Services and Education Tax Act* was completed in prior years; however, during the current year, two additional audits, one audit/investigation and one refund were conducted. There were 26 bulk sales clearance certificate requests confirmed pertaining to this act.

Les vérifications en vertu de la *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation* ont été effectuées au cours des années précédentes. Toutefois, au cours de l'exercice, deux vérifications additionnelles, une vérification et enquête et un remboursement ont été réalisés. Vingt-six demandes de certificat d'attestation du paiement de la taxe pour les ventes en bloc ont été confirmées relativement à cette loi.

The Audit Services section met with the Canada Revenue Agency (CRA) officials during the year to discuss issues and obtain information and explanations related to the federal income allocation audit program for corporate income and capital taxes. The unit reviewed 156 income allocation audit files supplied by CRA for the year.

In addition, 25 audits under the *Financial Corporation Capital Tax Act* were completed during the year.

In conjunction with CRA, 73 community visits were performed. The purpose of this initiative is to educate New Brunswick businesspeople in an attempt to eliminate the underground economy.

The section conducted audits of certain rebates allowable under the *Harmonized Sales Tax Act* (HST). These rebates pertained to the 8% provincial component of HST relating to research and development expenditures of universities. Two rebates were approved in the research and development area.

The section also conducted five audits on the 8% provincial component of HST relating to First Nations agreements.

The auditing of charitable gaming licence holders continued in the year. Fifty-three audits and two audit/investigations were completed on behalf of the Department of Public Safety.

Account Management

The Account Management section has two responsibility areas: Tax Accounting and Refunds Unit and the Accounts Receivable Unit. Due to the nature of the work performed in this section, customer service is a key focus. This section is in direct contact with the general public on a daily basis either by telephone, correspondence or visitation.

Le personnel des Services de vérification a rencontré des représentants de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au cours de l'exercice pour discuter du programme fédéral de vérification de la répartition des revenus aux fins de l'impôt des sociétés et de l'impôt sur le capital. La section a passé en revue 156 dossiers de vérification de la répartition des revenus fournis par l'ARC.

En outre, 25 vérifications ont été réalisées au cours de l'exercice en vertu de la *Loi de la taxe sur le capital des corporations financières*.

Soixante-treize visites communautaires ont été effectuées de concert avec l'ARC. Ces visites visent à sensibiliser les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick dans le but d'enrayer l'économie au noir.

La section a procédé à la vérification de certaines remises accordées en vertu de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* (TVH). Ces remises étaient liées à la portion provinciale de 8 % de la TVH applicable aux dépenses de recherche et de développement des universités. Deux remises ont été approuvées dans le domaine de la recherche et du développement.

Cinq vérifications ont été réalisées relativement à la portion provinciale de 8 % de la TVH se rapportant aux ententes avec les Autochtones.

Les vérifications de titulaires d'une licence de jeux de hasard à des fins de bienfaisance se sont poursuivies au cours de l'exercice. Cinquante-trois vérifications ont été réalisées au nom du ministère de la Sécurité publique, de même que deux vérifications et enquêtes.

Gestion des comptes

La Section de la gestion des comptes comporte deux secteurs de responsabilité : l'Unité des paiements et remboursements d'impôt et l'Unité des comptes débiteurs. Vu la nature du travail dans cette section, le service à la clientèle joue un rôle clé. La section a un contact direct avec le grand public tous les jours, que ce soit par téléphone, par correspondance ou à l'occasion de visites.

During the 2003-2004 fiscal year, the section was responsible for:

- processing property and consumption tax payments and reports;
- processing Provincial Vehicle Tax payments and Harmonized Sales Tax paid at Service New Brunswick centres;
- administering and confirming payment of Tangible Personal Property Tax on private transfers of boats and aircraft;
- providing accounting functions relating to revenue and receivables;
- monitoring and collecting outstanding receivables for property and consumption taxes;
- carrying out enforced collection procedures, where required;
- processing property and consumption tax refunds;
- processing applications for the Low-income Seniors' Benefit;
- issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices;
- administering the federal payment-in-lieu of property tax program, and
- administering the Small Business Investor Tax Credit Program.

Au cours de l'exercice de 2003-2004, la section a assumé les responsabilités suivantes :

- traitement des paiements d'impôt foncier et de taxes à la consommation et des rapports connexes;
- traitement des versements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules et de la taxe de vente harmonisée effectués dans les centres de Services Nouveau-Brunswick;
- administration et confirmation du paiement de la taxe sur les biens personnels désignés dans les cas de ventes privées de bateaux et d'aéronefs;
- exécution des fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes débiteurs;
- suivi et recouvrement des comptes débiteurs non réglés relativement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation;
- exécution des activités de recouvrement, au besoin;
- traitement des remboursements d'impôt foncier et de taxes à la consommation;
- traitement des demandes de prestation pour personnes âgées à faible revenu;
- émission des avis annuels d'évaluation foncière et d'impôt et d'avis supplémentaires;
- administration du programme de subvention fédérale tenant lieu de paiement de l'impôt foncier;
- administration du Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.

The section accounted for revenues in excess of $1.025 billion, including municipal real property tax levies. The section processed approximately 500,000 individual payment transactions from real property, gasoline and motive fuel, tobacco, pari-mutuel, financial corporation capital and HST related taxes. The accounting unit of the section maintained all financial statements, revenue adjustments and allocations to ensure accountability for stated revenues.

The staff verified and approved 44,070 refunds and credits for a total of $37.5 million during fiscal year 2003-2004.

- 7,703 property tax refunds ..... $5.861 M
- 3,118 fuel and tobacco tax refunds .... $27.003 M
- 107 Harmonized Sales Tax refunds $1.002M
- 213 Provincial Vehicle Tax refunds..... $0.071M
- 32,923 Low-income Seniors' Benefits $3.292 M
- Six Small Business Investor Tax Credits $0.263M

Service New Brunswick offices processed an additional 29,988 low-income property tax allowance claims, resulting in tax account credits of $5.9 million for the allowance related to the 2003 taxation year.

La section a perçu des recettes de plus de 1,025 milliard de dollars, y compris les impôts fonciers municipaux. Elle a traité quelque 500 000 paiements en rapport avec l'impôt foncier, les taxes sur l'essence et les carburants, le tabac, le pari mutuel, le capital des corporations financières et la TVH. Le service de la comptabilité a préparé tous les états financiers et il s'est chargé des rajustements et de la répartition des recettes afin de s'acquitter de son obligation de rendre compte des recettes déclarées.

Au cours de l'exercice de 2003-2004, le personnel a vérifié et approuvé 44 070 demandes de remboursement et de crédit totalisant 37,5 millions de dollars.

- 7 703 remboursements de l'impôt foncier.....5,861 M $
- 3 118 remboursements des taxes sur les carburants et sur le tabac .....27,003 M $
- 107 remboursements de la taxe de vente harmonisée .....1,002 M $
- 213 remboursements de la taxe provinciale sur les véhicules .....0,071 M $
- 32 923 versements au titre de la prestation pour personnes âgées à faible revenu 3,292 M $
- Six crédits d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.....0,263 M $

Les bureaux de Services Nouveau-Brunswick ont traité 29 988 demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu, occasionnant des crédits aux comptes d'impôt foncier d'une valeur de 5,9 millions de dollars pour l'année d'imposition 2003.

An income audit was performed on low-income property tax allowance applications approved in 2002. Those that did not meet the conditions of the program were identified to Service New Brunswick for disallowance.

The unit addresses all receivables for consumption and property taxes. The majority of remaining sales tax accounts are being closely monitored until payment arrangements are concluded. Legal action has been initiated where necessary.

Due to the volume, the main receivables focus is on property tax accounts. During the year, the Accounts Receivable Unit continued to develop new approaches in order to improve upon the collection process. Positive results are being achieved. To illustrate, including current year tax levies, 81.5% of the total receivable at the beginning of the 2002-2003 fiscal year had been collected by year-end. In 2003-2004, the rate of collection was increased to 83.6% which has reduced the year-end balance of property tax accounts receivable by $10.8 million.

The Account Management section continues to manage the division's property tax system which houses assessment and financial information on over 437,000 property tax accounts. In conjunction with Service New Brunswick, enhancements to the system continued to be made during the last fiscal year.

The section worked closely with the division's Strategic Business Initiatives Branch in the review of the division's needs for a new integrated taxation system. Work is ongoing to define the requirements.

Une vérification du revenu a été effectuée relativement aux demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu, approuvées en 2002. Les demandes qui ne satisfaisaient pas aux conditions du programme ont été envoyées à Services Nouveau-Brunswick en vue d'une annulation.

Cette section est chargée de tous les comptes débiteurs relatifs aux taxes à la consommation et à l'impôt foncier. La majorité des comptes de taxe de vente restants sont étroitement surveillés jusqu'à ce qu'une entente de paiement soit conclue. Des poursuites ont été entreprises, au besoin.

En raison de la quantité, les comptes d'impôt foncier sont la cible principale de l'Unité des comptes débiteurs. Au cours de l'exercice, l'unité a poursuivi l'élaboration de nouvelles approches pour améliorer le processus de recouvrement. On réalise des résultats positifs. Pour donner un exemple, 81,5 % du total à recevoir au début de l'exercice 2002-2003, y compris les impôts prélevés durant l'année en cours, avait été recouvré à la fin de l'exercice. En 2003-2004, le taux de recouvrement est passé à 83,6 %, ce qui a réduit le solde de fin d'année des comptes d'impôt foncier à recevoir de 10,8 millions de dollars.

La Section de la gestion des comptes continue de gérer le système d'impôt foncier de la division, qui renferme les données sur l'évaluation et les renseignements financiers relatifs à plus de 437 000 comptes d'impôt foncier. On a continué à améliorer le système au cours du dernier exercice en collaboration avec Services Nouveau-Brunswick.

La section a travaillé en étroite collaboration avec la Direction des initiatives stratégiques de gestion pour évaluer les besoins de la division en matière d'un nouveau système intégré d'impôt foncier. Les travaux se poursuivent pour spécifier ces besoins.

Strategic Business Initiatives Branch

The Strategic Business Initiatives Branch provides leadership in the identification, assessment and implementation of best business practices required to meet the current and future needs of the division, its partners and the public. This involves the practice of continuous improvement in the way the Revenue and Taxation Division conducts business, using innovative business solutions to develop and administer fair, effective and efficient taxation and regulatory programs.

The Strategic Business Initiatives Branch ensures that proper business processes are in place and that adequate internal control measures have been implemented within the Revenue and Taxation Division. The branch has assumed responsibility for business applications and provides a liaison with the Information Management and Technology Branch for the development and maintenance of these systems.

During 2003-2004, the branch played a leadership role, jointly with Service New Brunswick, in the review of the mainframe computer system that supports the assessment and taxation of real property in New Brunswick. This review is ongoing with the objective of replacing outdated technology with a system that provides for more efficient and effective administration of real property tax.

The branch also provided facilitation for the Revenue and Taxation Division in beginning a review of the technology and information systems used in the division with a view to the integration and increased efficiency of an integrated revenue information system. This review is ongoing.

Direction des initiatives stratégiques de gestion

La Direction des initiatives stratégiques de gestion fournit une orientation pour l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre des pratiques exemplaires de gestion qu'il faut mettre en place pour répondre aux besoins actuels et futurs de la division, de ses partenaires et du grand public. Cela suppose une amélioration continue de la façon dont la Division du revenu et de l'impôt mène ses activités et le recours à des solutions de gestion novatrices pour élaborer et administrer des programmes équitables et efficaces en matière d'imposition et de réglementation.

La direction veille à ce que des procédés administratifs appropriés et des mesures de contrôle interne adéquates soient en place au sein de la Division du revenu et de l'impôt. Elle assume la responsabilité des applications de gestion et elle établit une liaison avec la Direction de la gestion de l'information et de la technologie en vue de l'élaboration et de la mise à jour de ces systèmes.

Au cours de l'exercice de 2003-2004, la direction, de concert avec Services Nouveau-Brunswick, a joué un rôle directeur dans la révision de l'ordinateur central utilisé pour l'évaluation et l'imposition des biens réels au Nouveau-Brunswick. Cette révision est effectuée de façon continue dans le but de remplacer la technologie périmée et de développer un système permettant une application plus efficace de l'impôt foncier.

La direction a aussi aidé la Division du revenu et de l'impôt à entreprendre un examen des systèmes de technologie et d'information qu'elle utilise, en vue d'intégrer le système d'information sur le revenu et d'en accroître l'efficacité. Cet examen est en cours.

Fiscal 2003-2004 also saw the implementation of the Small Business Investor Tax Credit program. The Strategic Business Initiatives Branch played a key role in co-ordinating the efforts of the various business units within the Revenue and Taxation Division to ensure the smooth implementation of this program.

Other responsibilities of the branch include:

- identification, assessment and implementation of innovative solutions;
- ongoing review and assessment of business practices and procedures to ensure continuous improvement;
- maintenance and improvement of internal controls;
- records management of divisional records, including development of standardized records classification plan, and
- budget preparation and expenditure monitoring for the Revenue and Taxation Division.

En outre, le Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises a été mis en œuvre au cours de l'exercice de 2003-2004. La Direction des initiatives stratégiques de gestion a joué un rôle clé dans la coordination des efforts des divers secteurs d'activité de la Division du revenu et de l'impôt pour assurer une mise en œuvre harmonieuse du programme.

Les autres champs de responsabilité de la direction comprennent :

- l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre de solutions novatrices;
- l'examen et l'évaluation continuels des pratiques et des méthodes de gestion afin d'assurer une amélioration continue;
- la mise à jour et l'amélioration des contrôles internes;
- la gestion des dossiers de la division, incluant l'élaboration de plans de classement de dossiers standardisés;
- la preparation du budget et le suivi des dépenses pour la Division du revenu et de l'impôt.